

Mondialisation :



**bilan, perspectives &
responsabilités syndicales**

Bulletin d'information

Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs
16, rue des Chaudronniers - case postale 3287 - 1211 Genève 3 - tél. 022 818 03 00
fax. 022 818 03 99 - www.sit-syndicat.ch - e-mail : sit@sit-syndicat.ch

Abréviations

AGCS	Accord général sur le commerce des services
ALENA	Accord de libre échange nord-américain
CES	Confédération européenne des syndicats
CISL	Confédération internationale des syndicats libres
CMT	Confédération mondiale du travail
DDC	Direction du développement et de la coopération
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
FGC	Fédération genevoise de coopération
FMI	Fonds monétaire international
FSM	Fédération syndicale mondiale
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (General Agreement on Tariffs & Trades)
G8	Groupe des 8 pays les plus industrialisés (France, Italie, Angleterre, Allemagne, USA, Canada, Japon, Russie)
IDE	Investissement direct étranger
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
PED	Pays en développement
PIB	Produit intérieur brut (détermine le taux de croissance d'un pays)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SECO	Secrétariat à l'économie
ZFE	Zones franches d'exportations

Sommaire

1. Introduction	2
2. La mondialisation : pourquoi, comment ?	3
2.1 <i>Des conditions favorables</i>	3
2.1.1 Un nouvel ordre mondial	3
2.1.2 Les premières pierres de la mondialisation	4
2.1.3 L'abolition des frontières	5
2.1.4 Irruption des nouvelles technologies	6
2.1.5 Les flux financiers et l'instabilité boursière	7
2.1.6 Le capitalisme mondialisé et les attaques néo-libérales	8
2.1.7 Un déséquilibre consternant	10
2.2 <i>Les fers de lance de la mondialisation</i>	10
2.2.1 Les multinationales	11
2.2.2 L'OMC, l'organisation au service des multinationales	13
2.2.3 Les accords de l'OMC	13
2.2.4 Privatisation des secteurs publics et étranglement budgétaire	14
2.2.5 L'étouffement par la dette	14
2.2.6 La guerre comme outil de l'impérialisme	16
2.3 <i>Un monde du travail en plein chamboulement</i>	17
2.3.1 Les délocalisations, ou l'exportation du travail non qualifié	18
2.3.2 La concentration des échanges commerciaux	18
2.3.3 Economie informelle et zones de non droit	19
2.3.4 Femmes et mondialisation	20
2.3.5 Précarité et santé au travail	21
2.3.6 Le/la travailleur-euse kleenex	21
2.3.7 Offensive anti-syndicale	22
3. Perspectives futures et alternatives	23
3.1 <i>Redéfinir les priorités du développement mondial</i>	23
3.1.1 Le développement économique au service de l'être humain	24
3.1.2 Pour une économie solidaire	25
3.1.3 L'OIT, un rôle majeur à jouer	26
3.1.4 Contrôler les multinationales	27
3.1.5 Un déficit démocratique lourd dans les entreprises	28
3.2 <i>Quelles alternatives pour les syndicats</i>	29
3.2.1 Entre contre pouvoir et aménagement du capitalisme ?	29
3.2.2 Le rôle des syndicats	30
3.2.4 Les mouvements de la société civile	31
3.2.5 Construire un autre monde, ça commence devant chez soi	32
3.2.6 La technologie au service de l'action syndicale	32
3.2.7 La solidarité internationale	32
3.2.8 Aide au développement	33
3.2.9 Mise en réseau	34
4. Conclusion	35

1 *Introduction*

Après plusieurs années d'engagement syndical contre les méfaits de la mondialisation, le SIT, par le biais de sa commission internationale, a voulu dresser dans cette brochure l'état actuel de ses réflexions sur la mondialisation. Enjeux, outils, événements-clef ou mécanismes économiques, il est important de décortiquer les différentes facettes de ce que l'on nomme aujourd'hui la mondialisation afin, non seulement de comprendre ses rouages, ses répercussions sur le monde du travail, mais également de permettre à chacun-e de se faire une idée précise sur la question. La mondialisation a volontairement été abordée sous l'angle syndical, raison pour laquelle certaines problématiques, bien que centrales dans sa compréhension, ont été mises de côté.

Cette brochure porte un regard critique et dénonciateur sur les rapports économiques internationaux d'aujourd'hui et l'augmentation sans cesse croissante des inégalités, entre les pays et au sein de ces mêmes pays. Elle met le doigt sur les méfaits des politiques néolibérales motivées par les uniques intérêts de l'économie privée, la liberté du marché, la spéculation boursière et l'amoindrissement des pouvoirs publics.

Cette brochure démontre enfin que la mondialisation telle qu'elle se présente n'est pas inéluctable. Le pouvoir de l'opinion publique, à travers les milliers d'organisations, syndicats et associations qui le structurent, croît sans cesse et s'élève aujourd'hui en véritable contre-pouvoir. Les pistes sont là, les alternatives également, ne reste plus qu'à en prendre conscience collectivement.

Cette brochure s'adresse à toutes les personnes qui croient encore que la mondialisation néolibérale ne les concerne pas.

Commission internationale du SIT, juin 2004

2 *La mondialisation : pourquoi, comment ?*

2.1 Des conditions favorables

2.1.1 *Un nouvel ordre mondial*

Les échanges commerciaux existent depuis très longtemps. S'ils se sont d'abord développés entre individus, entre villages puis régions, très vite les limites territoriales des pays ont été dépassées, vu l'intérêt nouveau et croissant que représentent des biens de consommation méconnus jusque-là (céréales, minerais, matières premières, etc.) Ainsi, le principe consistant à aller chercher un produit là où il sera fabriqué ou vendu le moins cher, où son coût de production sera le plus bas est un mécanisme séculaire. C'est l'ac-

célération subite de ce phénomène, étendue aux rapports non plus seulement commerciaux, mais aussi financiers, qui a fait naître ce qui est nommé aujourd'hui communément la mondialisation. Il s'agit d'une mondialisation économique libérale puisque dessinée selon les contours de l'idéologie du libre marché servant les intérêts économiques à la fois des Etats du Nord et de l'économie privée. La mondialisation se dessine donc dans la disparition progressive des barrières géographiques, mais également politiques et économiques.

Un ordre mondial chamboulé

Jusqu'à la fin des années 90, le monde était divisé en deux blocs : l'Est et l'Ouest. Cet ordre mondial, bipolaire, régissait alors toutes les stratégies internationales, politiques comme économiques, dans une logique de rapport de forces. Depuis la chute du mur de Berlin et l'effondrement progressif du bloc soviétique, l'ordre mondial est bouleversé et les repères soudain tombent. Place est faite à une internationalisation accrue des échanges économiques, désormais nouvel indicateur déterminant la puissance de tel ou tel Etat. L'Europe se dessine, mûrit, dans l'ombre de la suprématie économique des Etats-Unis et du lointain cousin Japon. Ces trois régions (la Triade) contrôlaient à elles seules le



Flux des échanges Nord-Sud. Sans surprise, les pays développés exportent une part modeste de leur production en direction des pays en développement.

Sources: La mondialisation, Bernard Guillochon, Larousse 2003

90% des investissements mondiaux à l'étranger en 1999, c'est dire le rôle prépondérant qu'elles joueront dans le processus de mondialisation. On reste toujours dans un système opposant centre et périphéries, et donc dominants et dominés.

" En 1999, l'Europe, les Etats-Unis et le Japon ont à eux seuls contrôlé le 90% des investissements mondiaux à l'étranger"

Dans le grand chamboulement des années 1990, les politiques néolibérales sont ultra-majoritaires et paraissent pour bon nombre comme la solution à l'amélioration du bien-être et à la croissance économique. Aux Etats-Unis, en Europe, en Asie comme par la suite dans les anciens pays satellites de l'Union soviétique, l'esprit capitaliste prévaut et fait la loi. Cette unanimité des dirigeants autour de la doctrine libérale sera déterminante quant au visage de la mondialisation.

Dans ce climat, plus imprégné par la logique du marché que par de réels engagements idéologiques, émerge un nouveau pouvoir, celui des multinationales et grands groupes financiers.

2.1.2

Les premières pierres de la mondialisation

Au sortir de la seconde guerre mondiale, l'Europe est dévastée et profondément traumatisée. C'est à cette époque que sont créées les institutions financières de Bretton Woods (du nom de la conférence qui les a instituées) soit la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), destinées à soutenir par des aides financières la reconstruction de l'Europe et à assurer la stabilité internationale des taux de change. C'est à ce moment aussi que naît la première organisation mondiale du commerce (1954) qui capotera d'ailleurs quelques années plus tard. Survivra toutefois une série d'accords, ceux du GATT, socle de la future OMC, née en 1994 à Genève.

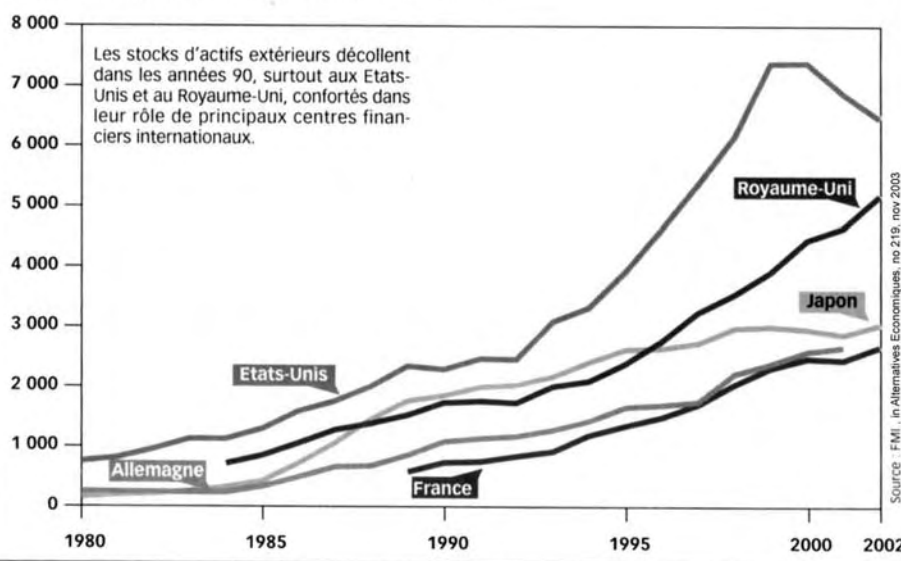
"C'est en 1954 que naîtra la première organisation mondiale du commerce qui capotera quelques années plus tard."

Ces différentes organisations internationales, toutes indépendantes de l'ONU, vont connaître un destin différent mais auront toutes des effets dé-

vastateurs pour le commerce mondial et le sort des pays en développement. Si la compétence de l'ONU recouvre de nombreux domaines (droit de l'Homme, développement social, environnement, santé, éducation, etc.), jamais les questions liées à l'évolution du commerce international n'en dépendirent réellement.

L'internationalisation des investissements

Stock d'actifs extérieurs, en milliards de dollars

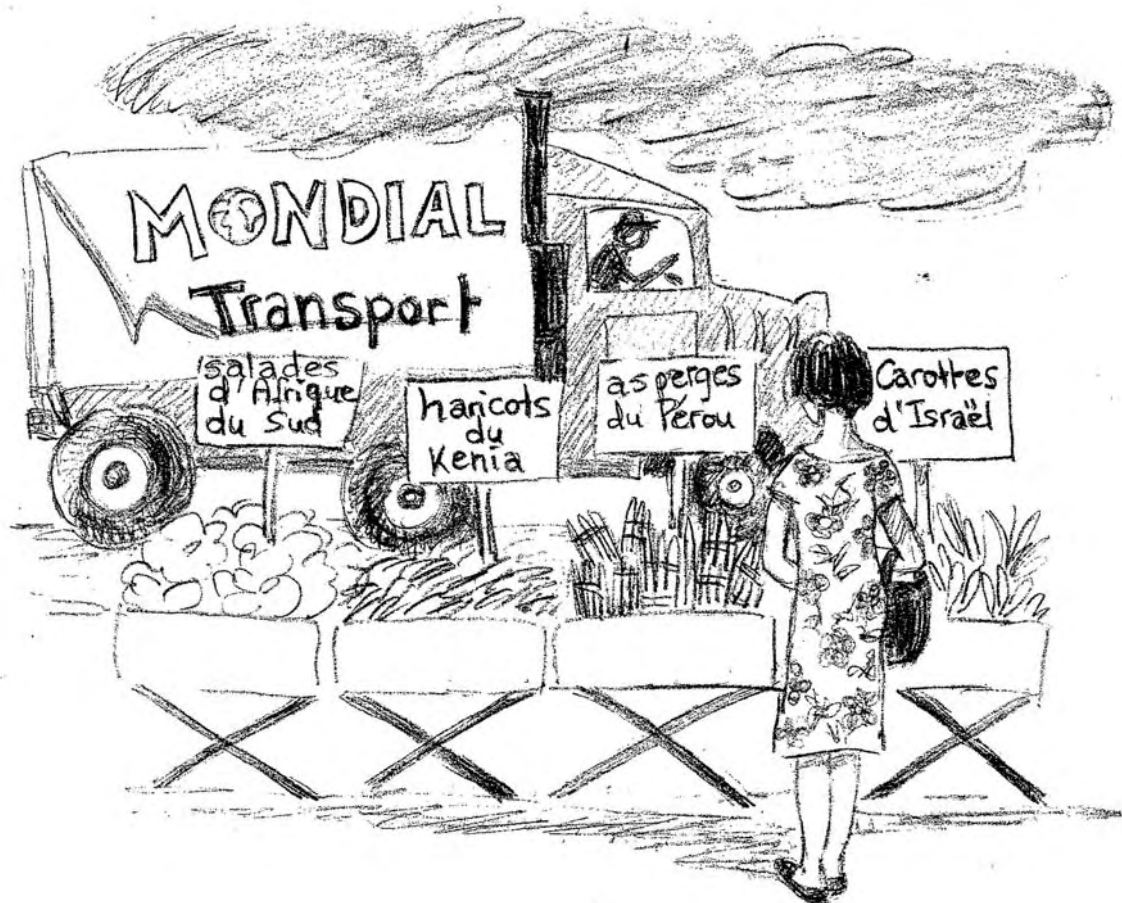


L'OMC, le FMI et la Banque mondiale, bien que censés être les fers de lance du développement économique, ne sont donc en aucun point tenus de respecter les normes de l'ONU. C'est assurément une des principales critiques à adresser aux acteurs de la mondialisation, à savoir cette volonté et cette possibilité institutionnelle de définir les contours du commerce et du développement économique mondial en faisant la plus complète abstraction des paramètres sociaux, environnementaux ou culturels définis dans le cadre de l'ONU, de l'Organisation internationale du travail (OIT), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou des Etats eux-mêmes.

2.1.3 *L'abolition des frontières*

Les entreprises, jusqu'alors en général de taille moins importante, n'avaient que peu d'emprise sur les af-

fares publiques, du moins officiellement. Elles veillaient certes à la croissance de leur marché respectif, mais dans une perspective souvent locale, en tenant compte de la main d'œuvre régionale. Peu à peu, les entreprises se concentrèrent, fusionnèrent et, dans un souci de compétitivité accrue, cherchèrent toujours plus à augmenter leurs bénéfices. Lorsqu'elles se rendirent compte de l'intérêt économique que représentaient certains pays, de l'Est, de l'Asie ou du Sud, elles s'aperçurent du vide juridique autour du commerce international et se donnèrent tous les moyens d'obtenir les conditions les plus favorables à l'ouverture des marchés internationaux. Ces nouveaux marchés, privés mais aussi publics, se révélèrent si juteux que l'abolition des frontières juridiques des entreprises devenait alors pour elles un enjeu de taille.



Ouverture des frontières ou protectionnisme ?

Longtemps, les Etats sont restés seuls maîtres de leurs échanges commerciaux, intérieurs mais également internationaux. Pour maîtriser les flux de produits importés ou exportés, ils ont à disposition différentes mesures permettant d'encourager ou au contraire limiter les échanges hors des frontières (droits de douane, quotas ou aides à l'exportation) . Ces mesures existent donc pour protéger l'économie nationale face à la concurrence internationale. La doctrine libérale prônant le libre échange, soit une concurrence libre et totale sur le marché mondial, l'OMC défend elle aussi une politique de commerce qui échapperait totalement au contrôle des Etats. C'est en tout cas ce que les Etats du Nord recommandent théoriquement, puisque eux-mêmes ne s'y plient pas. En effet, les Etats-Unis sont les premiers par exemple à imposer l'ouverture totale de certains pays à ses marchés tandis que ce pays reste extrêmement protectionniste sur certains secteurs (agriculture, acier, textile, etc.)

Dans ce contexte politique mondial multipolaire, la seule doctrine économique commune aux gouvernements est celle du libéralisme. Les lobbies industriels et financiers, conscients de l'opportunité qui s'offre à eux, convainquent dès lors facilement les gouvernements de leurs Etats qu'un avenir radieux est un avenir dirigé par l'économie de marché mondialisée. L'Etat en tant qu'autorité régulatrice, interventionniste et garante d'une juste redistribution des richesses n'a donc logiquement plus de place. Au Sud comme au Nord, les gouvernements font les yeux doux aux investissements et à la venue de capitaux étrangers. De même les Etats du Nord, souvent dirigés par des majorités bourgeoises, savent pertinemment que la mondialisation joue en faveur

de leurs économies nationales et de leurs intérêts propres.

C'est donc dans ce contexte que les frontières se sont ouvertes et que les entreprises, nationales, puis transnationales purent savourer et tirer large profit du marché mondial ouvert et libéralisé. Cette ouverture des frontières reste toutefois très sélective puisque si elle tend à être totale pour la finance et le commerce, elle aura tendance au contraire à se refermer pour les millions de salarié-e-s du Sud que la misère obligera à s'exiler. Au sein de l'Union Européenne comme en Suisse, les législations envers l'immigration extra-européenne s'est en effet extrêmement durcie ces dernières années. *[La question de la migration. justifiant à elle seule une analyse soutenue, a fait l'objet de plusieurs publications du SIT.]*

2.1.4

Irruption des nouvelles technologies

Cette internationalisation des flux commerciaux et financiers n'aurait pas vu le jour si elle n'avait été accompagnée, voire précédée, de l'apparition de nouvelles technologies, principalement celles des communications et des transports.

C'est le cas de l'internet, de l'e-mail, de la vidéo-conférence et des moyens techniques de communication quasi-simultanée qui ont grandement contribué à la réalisation d'une chaîne mondiale de production et de réseaux de distribution. Grâce à ces outils, la contrainte géographique n'en est plus une. Cette avancée technologique a joué plusieurs rôles, dont celui de modifier les relations du travail. La rapidité des échanges obtenus par le biais de l'informatique est un des éléments les plus insaisissables, incontrôlables de la mondialisation et a certainement con-

tribué au sentiment d'impuissance et d'inéluctabilité que l'on ressent face à la situation actuelle. Ces avancées technologiques représentent toutefois un outil extrêmement utile lorsqu'il se trouve entre les mains de la société civile (voir plus loin 3.2.6).

2.1.5 *Les flux financiers et l'instabilité boursière*

Les nouvelles technologies ont également permis la mondialisation des flux financiers, par le biais des transferts informatiques de fonds de placement ou d'investissements. Cette nouveauté a eu des répercussions majeures sur la réalité contemporaine des entreprises et le contexte économique global dans lequel chacun évolue aujourd'hui. Le capitalisme est devenu mondialisé et profitera donc des avantages acquis par cette soudaine liberté technologique.



En premier lieu, l'investissement à distance a permis la délocalisation des lieux décisionnels, transféré d'un pouvoir souvent local, visible et donc identifiable à un pouvoir diffus, partagé et insaisissable. De même, les intermédiaires qu'étaient jusque-là les banques ont souvent été remplacés par les marchés financiers (les bourses). C'est ainsi que la structure classique de l'entreprise régionale, ou nationale, avec des lieux de production et une direction présente et en lien permanent avec la force de production a laissé place petit à petit à la structure d'entreprise "actionariale", dirigée par un conseil d'administration dont le pouvoir des membres ne dépend que de la hauteur des montants investis.

Ensuite, le fait que le pouvoir décisionnel au sein de l'entreprise ne dépend que des investissements qui y sont faits permet un détachement total de l'investisseur de ses responsabilités d'employeur. Ainsi, lorsque une entreprise est cotée en bourse, sa valeur est extrêmement instable et il suffit d'une baisse du cours de ses actions pour que les actionnaires vendent leurs titres et réinvestissent ailleurs. Cette forme de gestion de l'entreprise est perceptible en Suisse et s'illustre par des vagues importantes de licenciements alors que la société se porte bien financièrement. Il s'agit en effet de réduire les coûts fixes (entre autres les charges salariales) et d'augmenter la productivité de chacun afin de faire monter la valeur de l'entreprise et le montant des dividendes versées aux actionnaires. Les bénéfices tombent entre les mains des actionnaires et les salariés sont licenciés ou alors mis sous pression. Dans pareil cas, les considérations sociales et humaines n'ont généralement que très peu d'emprise.

Une action , c'est quoi ?

Une action est un titre de copropriété qui donne à son détenteur, ou "actionnaire", le statut d'associé dans l'entreprise proportionnellement à la part du capital acquis. L'actionnaire participe donc aux succès de l'entreprise, mais en assume également les risques. Les principaux droits liés à l'action sont le vote aux assemblées générales et l'encaissement des dividendes lorsqu'ils sont versés. En fait, l'actionnaire veut surtout profiter de la valeur de l'action négociée en bourse selon la loi de l'offre et de la demande.

Enfin, ces flux financiers, à quoi s'ajoute une politique fiscale souvent extrêmement molle des Etats, ont également grandement contribué à l'accroissement du blanchiment des capitaux issus d'activités illicites ou criminelles, ainsi qu'à l'évasion fiscale (voir la campagne 2004 de la Déclaration de Berne contre l'évasion fiscale - www.ladb.ch). La Suisse a une place de choix en matière d'évasion fiscale, par exemple, car, au contraire de ses pays voisins, elle fait juridiquement la différence entre l'escroquerie fiscale, qui consiste à falsifier des documents afin de soustraire certains gains de l'imposition, de l'évasion fiscale, qui consiste à ne pas soumettre certains montants à l'imposition. C'est principalement pour cette raison que les banques suisses abritent des milliards de francs de capitaux étrangers et qu'elle est taxée de paradis fiscal. Les capitaux placés en Suisse ne sont pas obligés d'être préalablement imposés dans leur pays d'origine, raison pour laquelle la Suisse représente un lieu de placement de premier ordre. Au total, ces sont donc des dizaines de millions de francs qui échappent aux économies publiques des pays concernés.



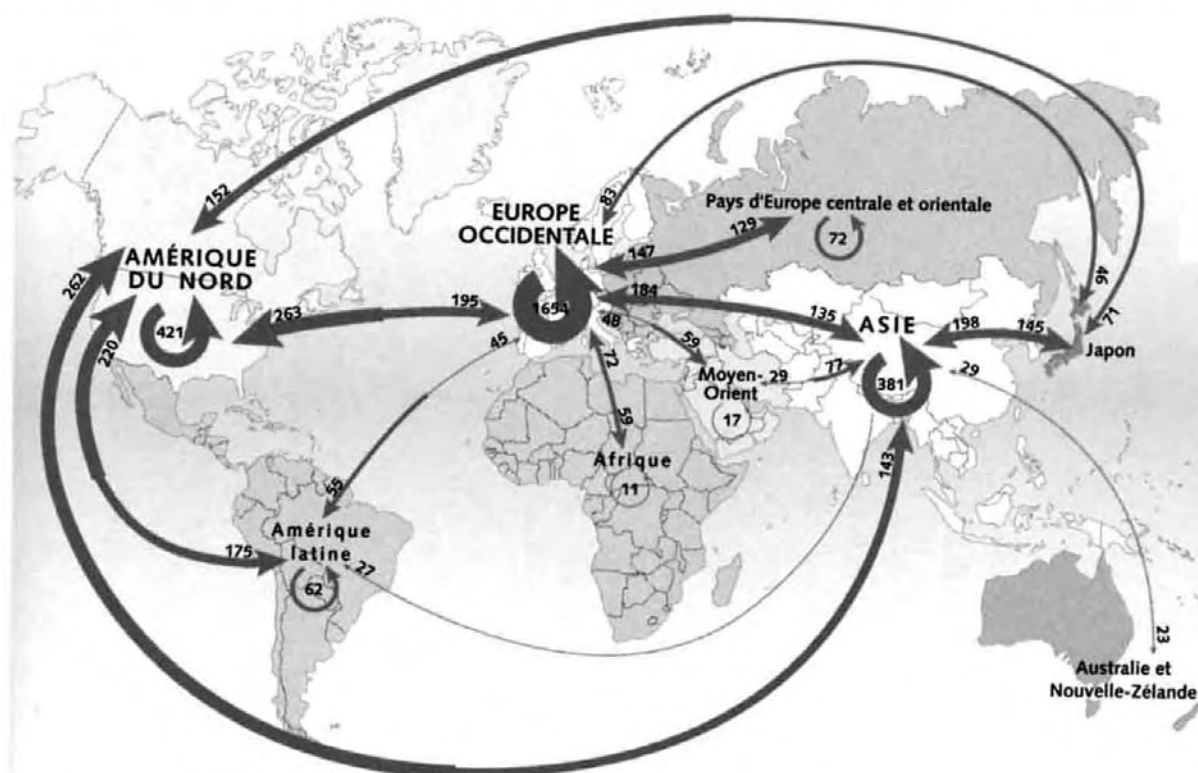
On estime aujourd'hui à 2000 milliards de francs les capitaux étrangers placés dans les places financières suisses, principalement Bâle, Zurich, Genève et Lugano.-

2.1.6 Le capitalisme mondialisé et les attaques néolibérales

Les années 1980-1990 furent celles du capitalisme mondialisé. Plusieurs conditions ont en effet permis au capitalisme, existant depuis longtemps, de s'étendre mondialement et d'accélérer soudain sa course. Au delà des paramètres technologiques, cet essor du capitalisme au niveau mondial n'aurait pu être si important s'il n'avait été fortement soutenu par des politiques économiques néolibérales agressives.

L'intention des pouvoirs économiques et des partis bourgeois a été extrêmement claire et le durcissement de leurs attaques a certainement marqué un tournant dans l'histoire sociale et économique du siècle dernier. Il s'agit

Les principaux courants d'échanges en 2000 (milliards de dollars)



Source: Banque mondiale 2002, in La mondialisation, Bernard Guillochon, Larousse 2003

d'affaiblir au maximum l'Etat et de réduire ainsi les éventuelles barrières à la liberté du marché privé. Il s'agit d'amoindrir la fiscalité, tendre à une exonération de la fortune et soustraire de la fiscalité le rendement des capitaux. Le travail peut ainsi être imposé, mais en aucun cas l'exercice lucratif de la spéculation financière. Enfin, ces mêmes attaques portent également sur les marchés publics puisque ces derniers, "monopoles d'Etat", biaisent non seulement la logique de la libre concurrence mais excluent du marché privé des secteurs convoités de l'économie (éducation, santé, télécommunication, énergie, eau, etc.).

Par l'intermédiaire des bourses et des taux de change, des sommes considérables sont quotidiennement accumulées, les dividendes s'enrichissent et les actionnaires s'enrichissent. A la fin des années 1990, rien ne semble pou-

voir arrêter l'essor du capitalisme mondialisé, si ce n'est l'arrogance de certains de ses propres généraux qui, ayant perdu tout sens de la mesure et de la responsabilité, sont parfois rat-trapés par leur propre jeu. Lorsque le mécanisme s'enraie, la machine bloque, ce sont alors toujours des milliers de salariés qui en paient la facture.

Enron : le capitalisme a-t-il atteint ses limites ?

Initialement spécialisée dans les oléoducs, la société nord américaine Enron devint un des géants mondiaux du négoce de l'énergie. En 2001, Enron occupait la première place mondiale du courtage en énergie. Elle fit faillite pourtant la même année, laissant des milliers de salariés sur le carreau, sans même leurs fonds de pension. En fait, Enron, suivie après par d'autres, mit en lumière l'impunité dont bénéficient toujours les ténors de l'économie privée aux USA. En 2000, la rémunération du président de cette société, M. Lay, fut de 141 millions de dollars et marqua une

hausse de 184% par rapport à l'année précédente. En fait, Enron allait rassembler à elle seule toutes les fêlures comptables et financières que l'on put imaginer pour répondre aux nouveaux impératifs de rentabilité provenant du pouvoir des actionnaires. En 2001, la faillite d'Enron entraîna dans son sillage une profonde remise en cause du mode de fonctionnement du capitalisme anglo-saxon.

richesses et donc l'augmentation générale du bien-être de la population. Le marché libre et la croissance profiteraient donc à tout le monde et leurs bénéfices seraient ainsi redistribués de manière juste et équitable.

Doutons-en ! Les chiffres prouvent le contraire : ces dernières années, les inégalités se sont partout renforcées. Le fossé entre riches et pauvres se creuse sans cesse, entre le Sud et le Nord, mais également à l'intérieur des populations nationales. Les catégories de gens exclus croissent, la précarité sociale, financière, augmente.

Dans le monde, les chiffres sont accablants et parlent d'eux-mêmes. Le fossé entre riches et pauvres se creuse en effet dans toutes les régions. En 1960, l'écart de revenu entre les 20 pays les plus nantis et les 20 pays les plus pauvres de la planète était de 30 à 1. Cet taux est passé à 60 en 1990 et environ à 75 à la fin du XXe siècle. Aujourd'hui, la faim dans le monde est en hausse constante. Toutes les 7 secondes, une personne décède des suites directes ou indirectes de la malnutrition. La moitié de la population du monde, soit 3 milliards de personnes, survit avec moins de 2 dollars par jour dans une extrême pauvreté. Près d'un quart, soit 1,3 milliards de personnes, survit, on ne sait trop comment, avec moins de 1 dollar par jour.



2.1.7 Un déséquilibre consternant

Les chantages du néolibéralisme voient dans la libre concurrence et l'ouverture des marchés le seul mode opératoire pour la redistribution des

2.2 Les fers de lance de la mondialisation

La mondialisation a partiellement pu voir le jour grâce à un contexte politique, économique et technologique favorable, mais il n'en reste pas moins que sa progression constante est

chaque jour renforcée par le rôle central que jouent ses principaux fers de lance.



2.2.1

Les multinationales

L'émergence des multinationales a joué un rôle fondamental dans l'accélération des échanges à travers le monde : échanges de produits, mais également transferts de capitaux. Le développement et la croissance du nombre et de la taille des multinationales est vertigineux et se constate depuis plusieurs décennies mais particulièrement ces dernières années.

Ainsi, au début de ce 21^e siècle, les ventes combinées des 200 entreprises les plus importantes du monde excèdent les revenus combinés de tous les pays, les dix plus importants exceptés. Plus de 50 des 100 principales économies du monde sont des entreprises multinationales et non des pays. C'est dire à quel point ces puissances économiques privées jouent un rôle central dans l'économie mondiale.

Les multinationales posent fondamentalement deux problèmes : leur poids politique et leur manque totale d'encadrement normatif.

Le poids des multinationales...

La prise de pouvoir des multinationales est allée de pair avec leur aug-

mentation et leur mainmise sur les économies nationales. Leur situation prépondérante sur les marchés, à quoi s'ajoute une emprise des dimensions économiques sur le politique ont rapidement permis aux multinationales de tenir les commandes du pouvoir. Ce dernier s'est bien sûr renforcé au détriment du pouvoir public, souvent synonyme d'entrave pour la liberté de marché et les grandes firmes. Ainsi, au niveau international, les multinationales sont devenues de véritables acteurs politiques, développant leurs stratégies tantôt au sein de l'OMC, tantôt agissant directement auprès des gouvernements étrangers.

...et leur impunité

L'autre aspect inquiétant des multinationales découle de fait du premier : l'impunité quasi totale dont elles peuvent bénéficier au niveau international. C'est ainsi qu'elles ont fortement contribué au développement du commerce international en ne se souciant pas des normes sociales ou environnementales existantes. Elles se sont ainsi construit un cadre légal servant au mieux leurs intérêts, en excluant de leur champ d'éventuelles contraintes

contraire à leurs objectifs. C'est donc ainsi que les politiques menées par les multinationales représentent un niveau pas le bas des conditions sociales. Le chantage des multinationales, qui négocient généralement leurs conditions d'investissement dans un pays, fait très clairement pression pour une diminution, si ce n'est une disparition des clauses légales, fiscales, sociales, mais également syndicales qui pourraient entraver leurs affaires. En cas de refus d'un Etat, elles se tournent alors vers d'autres terres plus hospitalières. La spirale du démantèlement des protections et des acquis sociaux est souvent fatale.

Une multinationale, c'est quoi?

On entend par firme multinationale (ou transnationale) toute société dont les lieux d'intervention se situent dans plusieurs pays à la fois. Selon la définition de l'ONU, il suffit à une firme de posséder plus de 10% du capital d'une société à l'étranger pour être considérée comme multinationale. Selon cette définition, il existait au début de l'an 2000 63 000 multinationales contrôlant plus de 690 000 filiales à travers le monde.

Multinationales : chiffres et faits

- Les avoirs étrangers des 100 multinationales les plus importantes ont totalisé 1,79 billion de \$US en 1997, avec un accroissement de 7,2% en 1998, pour s'élever à 1,92 billion de \$US. Entre 1993 et 1995, les avoirs étrangers des 100 premières multinationales ont augmenté de 30%.

Les 60 plus importantes multinationales dans le monde

selon le montant des ventes ou revenus de l'exercice 1999-2000			Rang Firme	Revenus 2000 (millions de dollars)	Pays du siège social
Rang Firme	Revenus 2000 (millions de dollars)	Pays du siège social			
1	General Motors	176 558	États-Unis		
2	Wal-Mart Stores	166 809	États-Unis		
3	Exxon Mobil	163 881	États-Unis		
4	Ford Motor	162 558	États-Unis		
5	DaimlerChrysler	159 986	Allemagne		
6	Mitsui	118 555	Japon		
7	Mitsubishi	117 766	Japon		
8	Toyota Motor	115 671	Japon		
9	General Electric	111 630	États-Unis		
10	Itochu	109 069	Japon		
11	Royal Dutch/ Shell Group	105 366	Pays-Bas		
12	Sumitomo	95 702	Japon		
13	Nippon Telegraph & Telephone	93 592	Japon		
14	Marubeni	91 807	Japon		
15	Axa	87 646	France		
16	IBM	87 548	États-Unis		
17	BP Amoco	83 566	Royaume-Uni		
18	Citigroup	82 005	États-Unis		
19	Volkswagen	80 073	Allemagne		
20	Nippon Life Insurance	78 515	Japon		
21	Siemens	75 337	Allemagne		
22	Allianz	74 178	Allemagne		
23	Hitachi	71 859	Japon		
24	Matsushita Electric Industrial	65 556	Japon		
25	Nissso Iwai	65 393	Japon		
26	U.S. Postal Service	62 726	États-Unis		
27	ING Group	62 492	Pays-Bas		
28	AT&T	62 391	États-Unis		
29	Philip Morris	61 751	États-Unis		
30	Sony	60 053	Japon		
31	Deutsche Bank	58 585	Allemagne		
32	Boeing	57 993	États-Unis		
33	Dai-ichi Mutual Life Insurance	55 105	Japon		
34	Honda Motor	54 774	Japon		
35	Assicurazioni Generali	53 723	Italie		
36	Nissan Motor	53 680	Japon		
37	E. ON	52 228	Allemagne		
38	Toshiba	51 635	Japon		
39	Bank of America Corp.	51 392	États-Unis		
40	Fiat	51 332	Italie		
41	Nestlé	49 694	Suisse		
42	SBC Communications	49 489	États-Unis		
43	Credit Suisse	49 362	Suisse		
44	Hewlett-Packard	48 253	États-Unis		
45	Fujitsu	47 196	Japon		
46	Metro	46 664	Allemagne		
47	Sumitomo Life Insurance	46 445	Japon		
48	Tokyo Electric Power	45 728	Japon		
49	Kroger	45 352	États-Unis		
50	TotalFinaElf	44 990	France		
51	NEC	44 828	États-Unis		
52	State Farm Insurance Cos.	44 637	États-Unis		
53	Vivendi	44 398	France		
54	Unilever	43 680	Royaume-Uni		
55	Fortis	43 660	Belgique		
56	Prudential (Britain)	42 220	Royaume-Uni		
57	CGNU	41 974	Royaume-Uni		
58	Sinopec	41 883	Chine		
59	Sears Roebuck	41 071	États-Unis		
60	American International Group	40 656	États-Unis		

Source: Fortune Global 500, in "Enquête au coeur des multinationales, Attac 2001"

- Le total des ventes étrangères des 100 premières multinationales s'est élevé en 1998 à 2,06 trillions de \$US.
- L'emploi total des 100 premières multinationales s'élevait en 1998 à environ 12'700'000 emplois, et sur ce nombre l'emploi étranger avoisinait les 6'500'00 personnes.
- En 1998, 92 des 100 premières multinationales avaient leur siège dans l'Union européenne, les Etats-Unis, le Canada ou le Japon. Une seule transnationale était originaire d'un pays en développement.

2.2.2 *L'OMC, l'organisation au service des multinationales*

Dès lors que l'on constate que la mondialisation ne profite qu'à un petit nombre et que l'écrasante majorité de la planète s'appauvrit quotidiennement, il est intéressant de se pencher sur l'OMC, dont les buts et le mode de fonctionnement illustrent bien des aspects de la mondialisation.

L'OMC, fondée en 1994 (avec siège à Genève) était composée en 2002 de 144 pays membres. Ayant pour objectif de permettre le commerce de biens et services entre pays, ceux-ci acceptent d'ouvrir leurs frontières aux produits étrangers et renoncent en principe aux subventions de leurs exportations. L'OMC s'était initialement limitée à la négociation d'accords sur les produits marchands, mais a étendu depuis quelques années le champ de ses accords à l'agriculture et aux services.

Son fonctionnement, complexe et opaque, favorise fortement les intérêts des multinationales du Nord qui y exercent un pouvoir de lobby énorme. De même, le poids des pays industrialisés reste sans commune mesure et le Sud, souvent moins bien représenté et exclus des négociations préalables, ne

pèse pas lourd. C'est là un des points les plus critiques de son fonctionnement. Les Etats du Sud, dans l'incapacité de maintenir des représentants en permanence dans l'OMC, ratent non seulement des négociations importantes mais restent, lors des votes, dans l'ombre des pays occidentaux et des groupes de pression des multinationales. Par des jeux d'alliance complexes et des concertations sélectives, les décisions prises au sein de l'OMC ne reflètent que rarement l'avis des Etats en développement et les décisions sont souvent même prises avant même que les négociations aient lieu.

L'OMC est également totalement indépendante de l'ONU. Ainsi, toute norme existante en matière de respect des droits humains, sociaux et environnementaux négociés dans le cadre de l'ONU ou de l'OIT n'a aucun aspect contraignant sur cette organisation. Cela revient donc à dire que les accords de l'OMC n'ont aucun garde-fou et peuvent prendre n'importe quel forme, pour autant qu'ils répondent aux critères très clairement quantifiables du marché international. A l'exception des législations nationales ou régionales, il n'y a donc actuellement aucun moyen d'imposer aux entreprises internationales des normes sociales contraignantes. L'ONU n'est pas compétente et l'OMC s'en garde bien.

2.2.3 *Les accords de l'OMC*

Ces dernières années, le SIT s'est mobilisé contre les accords de l'OMC, particulièrement ceux touchant à l'agriculture et aux services publics.

Il faut savoir que l'OMC a entamé la négociation de plusieurs accords, soit sur plusieurs secteurs commerciaux ou susceptibles de faire l'objet d'un commerce. C'est ainsi qu'il existe des

accords (certains non aboutis) sur les services, l'agriculture, les droits de propriété intellectuelle, etc... A chaque fois, il s'agit d'ouvrir un nouveau domaine au marché international et d'abolir toutes les entraves à son libre échange. De cette manière, les pays se voient obligés d'abolir leurs barrières douanières et d'offrir leur territoire aux produits internationaux. Ainsi, il devient de plus en plus difficile de protéger sa production interne de la concurrence mondiale, notamment des multinationales.

L'OMC, animée par les préceptes de la pensée libérale, poussée par la défense des intérêts privés, a donc réussi durant ces dernières années à ramener progressivement sous la coupe de ses accords des secteurs beaucoup plus emblématiques. C'est le cas de l'agriculture, mais également des services, et notamment des services publics.

2.2.4 Privatisation des secteurs publics et étranglement budgétaire

Selon l'OMC, les services représentent un marché de plus de 1500 milliards de dollars. Autant dire que ce secteur peut attirer les convoitises des multinationales, d'autant plus qu'une grande partie des services sont entre les mains des pouvoirs publics. Pour les tenants du néolibéralisme, tout l'enjeu consistera alors à retirer aux Etats un maximum de leurs prérogatives, plus particulièrement leur rôle interventionniste et régulateur, ceci afin non seulement de se substituer à leur contrôle, mais également de récupérer des marchés jusque-là monopole d'Etat. Les exemples sont nombreux et de plus en plus courants. En Europe, il s'agit pour l'heure principalement des télécommunications, des transports et de l'énergie. Des secteurs encore plus

vitaux sont également menacés, voire déjà complètement privatisés, dans certains pays du Sud. C'est le cas des secteurs de la santé, de l'éducation ou de l'eau par exemple.

AGCS, un accord général sur le commerce des services

Comme par hasard, l'OMC a très vite compris l'importance des marchés jusque-là publics, qui, une fois privatisés, devenaient fort rentables. De ce constat est né l'AGCS que nous nous acharnons à dénoncer depuis de nombreuses années. C'est accord est dangereux à plus d'un titre. Non seulement il cherche à soumettre au joug de l'OMC des secteurs considérés comme des biens communs et jusque-là étatiques mais met également en danger le principe fondamental de l'accessibilité à ces biens. En les privatisant, les Etats n'auraient plus aucun contrôle sur ces domaines, pourtant indispensables au bon développement d'un Etat et de sa population. Rappelons enfin que les services publics, à l'exception des services régaliens (police, armée), représentent un marché de plus de 1500 milliards de dollars, de quoi faire saliver quelques gros consortiums.

Derrière cette tentative de libéraliser des secteurs jusque-là publics se cachent évidemment l'appât du gain et l'horizon de marchés juteux. Il s'agit toutefois également de remettre en question la globalité du rôle de l'Etat providence et de ses responsabilités. Dans cette guerre déclarée aux biens publics, il s'agit de réduire l'Etat à son plus simple rôle et supprimer ses fonctions redistributrices et régulatrices.

2.2.5 L'étouffement par la dette.

A l'OMC s'ajoutent deux autres institutions qui jouent également un rôle central dans le paysage international. Ce sont le FMI et la Banque mondiale. Ces institutions fonctionnent en accordant des prêts aux pays demandeurs

de liquidités. Ces prêts ne sont toutefois accordés qu'à la condition que les Etats se plient à toute une série de règles extrêmement sévères. Il s'agit d'une forme de mise sous tutelle. Les Etats doivent donc se plier aux exigences des politiques néolibérales. Cela se concrétise non seulement par des politiques d'austérité budgétaire, mais également par un démantèlement marqué des prestations publiques.

Dans cette même logique, il est également exigé des Etats qu'ils paient les intérêts de leur dette et y consacrent une part importante de leur budget. Dans l'incapacité de faire face à de telles exigences, les intérêts ne sont pas complètement payés, ce qui augmente la dette initiale. Les pays demandeurs se retrouvent donc pris dans un engrenage sans fin. Ils sont d'une part complètement étranglés par leur dette extérieure, mais n'ont plus aucune autonomie en matière de politique éco-

nomique à l'intérieur même de leur territoire national.

Banque mondiale et FMI au service du développement ?

Depuis les années 1980, le rôle de la Banque mondiale et du FMI a changé. Désormais, leur mission consiste à résorber l'endettement des pays en développement (PED) et à aider les pays émergents lorsqu'ils rencontrent des crises financières. Mais ces aides sont soumises à conditions : ces pays doivent accepter les mesures souvent draconiennes qu'on leur impose. Réduction massive des dépenses publiques, austérité monétaire, ouverture du pays aux marchandises et capitaux étrangers, privatisations, autant de dispositions qui tendent généralement à fragiliser encore davantage un pays déjà appauvri par l'endettement ou la fuite de capitaux.

Une autre condition d'octroi de prêt est le remboursement des dettes extérieures et de leur intérêt. Cet étranglement financier, qui peut avoisiner le 30% du budget d'un Etat, se fait égale-



Dettes extérieures totales (milliards de dollars)					
	1970	1980	1990	2001	2002
Ensemble PED ^a	70,2	579,6	1 421,6	2 332,1	2 384,2
Afrique ^b	6,9	60,8	176,9	203,0	204,4
Asie de l'Est et Pac.	8,6	64,6	239,0	504,1	509,5
Asie du Sud	12,3	37,8	129,5	161,7	166,8
Europe ^c et ex-URSS	5,0	75,6	217,9	497,8	511,8
Amérique latine	32,6	257,4	475,4	764,9	789,4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	4,8	83,4	182,9	200,6	202,3

a. Pays en développement ; b. Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte) non comprise ; c. Pays européens n'appartenant pas à l'OCDE. Source : Banque mondiale, avril 2003.

Source: L'état du monde 2004

ment au détriment des services d'Etat tels la santé, l'éducation ou le social.

Le cercle vicieux de l'endettement a donc pour conséquence d'enfoncer toujours davantage les Etats demandeurs dans la précarité et les soumettre aux normes du libéralisme.

Le cas de l'Argentine

Ce pays doit plus de 10 milliards de dollars au FMI et est au point de rupture ! La crise financière qui la secoue a entraîné une récession économique grave, avec une montée du chômage, de la pauvreté et des troubles sociaux. Si des causes internes sont à l'origine de cette crise, le FMI est également montré du doigt, par l'imposition d'une politique trop restrictive et le lien entre peso argentin et dollar.

Annuaire suisse de politique de développement 2003

FMI : Plans d'ajustement structurel

Ces PAS contiennent généralement les conditions suivantes :

- diminution massive des dépenses publiques, notamment celles portant sur les aides à l'agriculture (crédits aux paysans, subventions et matériel agricole), les subventions aux prix des denrées de première nécessité, les dépenses pour l'éducation et à la santé;
- liquidation ou privatisation d'une grande partie du secteur public de l'économie;

- démantèlement des mesures de soutien ou de protection de la production locale (agricole et industrielle);
 - libéralisation de la circulation des capitaux.
- A cela s'ajoutent quelques obligations, gardées précieusement secrètes...*

2.2.6

La guerre comme outil de l'impérialisme

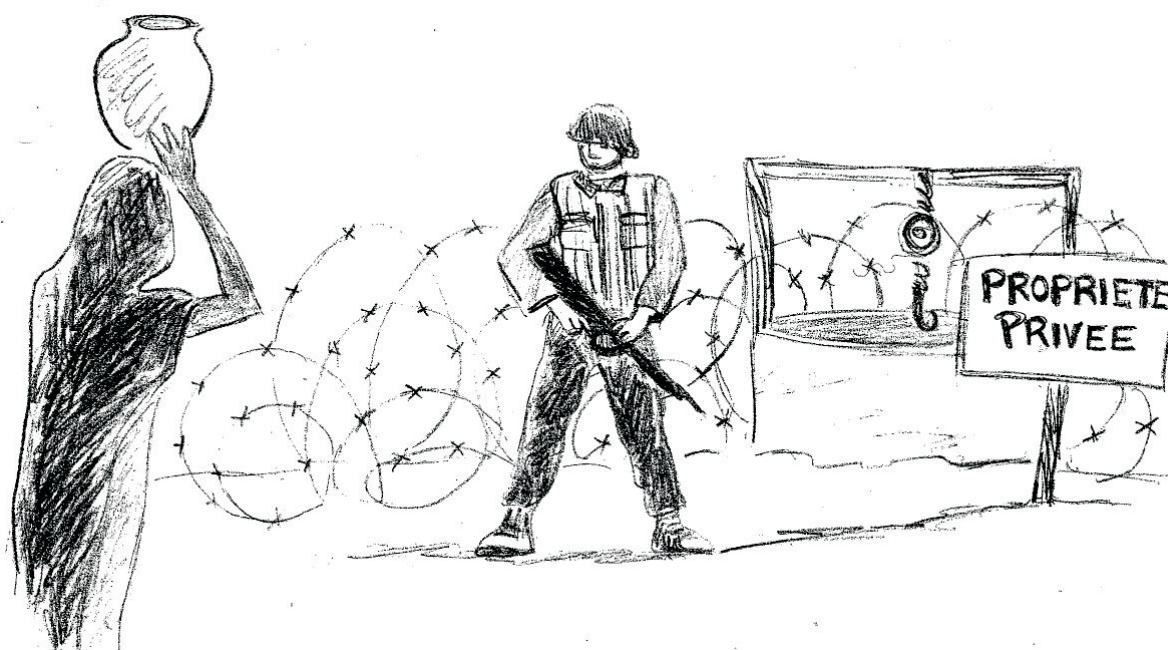
Il faut enfin relever le rôle qu'a joué le recours à la guerre durant ces dernières années, ceci au regard principalement de la politique des Etats-Unis. Cette logique s'inscrit non seulement dans une optique jusqu'au-boutiste, mais fait également fi des règles démocratiques les plus élémentaires. La politique étrangère nord-américaine a en effet pour seul mérite d'illustrer tout ce que l'appât du gain peut faire de pire. Cette politique n'est toutefois pas nouvelle mais, si elle est appliquée depuis de nombreuses années, elle n'avait toutefois jamais pris une telle ampleur ni démontré aussi ostensiblement la manière dont les intérêts économiques d'une oligarchie au pouvoir pouvaient à ce point influencer la politique internationale d'un pays de plus de 300 millions d'êtres humains.

En effet, la politique états-unienne actuelle montre très explicitement la manière dont les intérêts financiers d'un petit nombre, détenteur du pouvoir à Washington, ont pu justifier une intervention militaire en Irak. Ce sont les mêmes groupes de personnes qui se partagent le pouvoir politique à Washington et celui, économique, des champs pétrolifères et de l'armement nord-américain.

De la sorte, la nécessité d'une intervention militaire dans un pays dont le sous-sol regorge de pétrole devient une évidence. Elle permet de relancer l'industrie nationale de l'armement, de s'accaparer une des régions les plus denses en production de pétrole et

d'asseoir un peu plus la présence états-unienne au Moyen-Orient.

La politique menée par Georges W. Bush au Moyen-Orient est une politique impérialiste, guidée par des intérêts économiques et sans la moindre légitimité politique. Il s'agit d'une ingérence grave vainement justifiée par des arguments sécuritaires sans fondement, et ceci dans le plus total mépris du droit international. La manière dont les grandes firmes américaines se sont par la suite accaparé le marché du pétrole irakien et la reconstruction du pays ne laisse guère de doute quant aux réels bénéficiaires du conflit.



2.3 Un monde du travail en plein chamboulement

Comme on peut s'en douter, la mondialisation a sur le monde du travail des répercussions extrêmement importantes et douloureuses au Nord comme au Sud, mais à des degrés divers. Redéfinies dans un nouveau

contexte mondial, les règles d'échanges et les logiques de l'économie ont su saisir l'attrait financier de la délocalisation et de la sous-traitance, modifiant profondément la nature et la quantité du travail fourni dans les pays déve-

loppés. Dans un même temps, l'augmentation de la mobilité des entreprises et des flux commerciaux ont contribué à concentrer la production mondiale entre les mains d'un nombre restreint d'entreprises. Enfin, les nouvelles logiques actionariales et la pression de la concurrence internationale ont grandement contribué à la détérioration des conditions de travail. Les rythmes se sont accrûs, les risques des entreprises se sont vus transférer sur le dos des salarié-e-s, les pressions de toutes parts se sont renforcées et l'exclusion de pans entiers de la population s'est renforcée. Ainsi, les exclus du marché sont venus renforcer une économie informelle grandissante.

2.3.1 *Les délocalisations, ou l'exportation du travail peu qualifié*

La complexité de la mondialisation réside essentiellement dans le fait que cette dernière n'est pas le résultat d'un phénomène unique mais plutôt d'une série de conditions favorables, objectives ou sciemment préparées. Ainsi, dans un paysage complètement redéfini où le système de production mondiale a échappé aux Etats et s'est concentré entre les mains des multinationales, celles-ci n'ont plus aucune contrainte les empêchant de profiter des avantages de certains pays.

La logique de profit des multinationales, comme par ailleurs de toute entreprise inspirée par la délocalisation, est d'aller extraire, produire ou transformer ses produits là où leurs coûts seront les plus bas. Si ces coûts se calculent sur la base du prix des matières premières, ils dépendront alors également très fortement du salaire des travailleurs-euses, des conditions de travail, des normes sociales en vigueur dans le pays, voire des normes envi-

ronnementales, bref, des règles contraignantes imposées par les différents Etats et de leur politique d'ouverture aux capitaux étrangers.

Si les lieux de production des entreprises n'ont toutefois pas complètement succombé à la délocalisation et disparu des pays développés, c'est qu'une grande partie du travail dit "qualifié" ne pouvait être pris en charge par les pays en développement, généralement par manque de main d'œuvre suffisamment formée. C'est ainsi que les tâches ne nécessitant pas l'engagement d'un personnel qualifié ont été sujettes à délocalisation. La nature même du travail dans les pays occidentaux s'est donc modifiée. Les secteurs d'activité se sont davantage tournés vers la recherche de pointe et les services. Les populations les plus touchées par ce phénomène sont donc celles qui jusque-là assumaient les travaux requérant de basses qualifications, principalement dans le secteur de l'industrie. Ces sont ces secteurs d'activité qui ont chez nous le plus pâti de la mondialisation du fait de la concurrence internationale. Le travail non qualifié n'a cependant pas complètement disparu des sociétés occidentales mais s'est principalement concentré autour des services (nettoyage, vente, restauration, etc.)

2.3.2 *La concentration des échanges commerciaux entre les mains des multinationales*

Le phénomène de la concentration des entreprises s'observe tant au niveau international qu'en Suisse et dans nos pays voisins. Elle est généralement due à la fusion d'entreprises. Ces fusions se réalisent soit lorsque plusieurs petites sociétés se voient dans l'obliga-

tion de se mettre ensemble pour survivre et s'accaparer de nouvelles parts de marché, soit pour diminuer ou mettre en commun certains coûts fixes trop chers pour une seule entreprise. Dans les faits, il s'avère que la libre concurrence ne s'autorégule pas d'elle-même et qu'elle profite aux plus grands groupes qui, par leur performance concurrentielle, asphyxient les petites entreprises.

On assiste donc à une concentration de la production mondiale entre les mains des quelques grands groupes économiques qui s'accaparent les marchés et imposent leur diktat.

2.3.3 *Economie informelle et zones de non droit*

L'expression "économie informelle" est une invention des institutions internationales pour désigner des réalités très diverses (commerce de rue, trafic de drogue, emploi non déclaré dans de grandes firmes et emploi domestique, etc.). Avant 1985, les institutions internationales voyaient dans cette économie informelle le lieu de développement de stratégies de survie. Mais, depuis lors, la paupérisation urbaine, le sous-emploi massif et

la catastrophe sociale qui accompagnent les politiques d'ajustement structurel du FMI ou de la Banque Mondiale dans les pays du tiers monde ont eu tendance à faire de l'économie informelle la solution à tous les problèmes sociaux.

Dans le monde, plus du quart des travailleurs-euses seraient ainsi actif-ves dans le secteur informel, dont 60% se concentre en Afrique.

C'est en effet derrière l'aspect justement informel d'un pan entier de l'économie que les Etats cachent leur pauvreté. Ce secteur est souvent celui des laissés pour compte qui n'ont pas trouvé de place de travail dans les secteurs "structurés". Ils vivent donc de petits métiers, généralement non déclarés, et donc sans aucune forme de protection. En cas de maladie, d'accident ou de perte d'emploi, ils se retrouvent seuls, sans aucune aide. L'OIT considère qu'en Afrique, deux citoyens sur trois gagnent déjà leur vie dans le secteur informel et que ce secteur générera bientôt 93% des emplois. Dans le monde, plus du quart des travailleurs serait ainsi engagé dans le secteur informel, dont 60% se concentrerait en Afrique.

Les secteurs informels et le secteur structuré

segment 1 ex. : micro-entreprises industrielles	Public
segment 2 ex. : vendeurs ambulants	
segment 3 ex. : domestiques	Privé
segment 4 ex. : « petits métiers »	

Source: L'économie informelle dans le tiers monde, Bruno Lautier, 1994

Les paysans parmi les premières victimes de la mondialisation

Les petites exploitations agricoles comptent certainement parmi les victimes les plus directement touchées par la mondialisation. La libéralisation des marchés prônée par l'OMC, à quoi s'ajoute une différence de productivité énorme entre les grandes entreprises industrialisées de l'agro-alimentaire et la petite paysannerie, ne laisse aucune chance de survie à ceux qui vivent d'une agriculture de proximité. La concurrence sur les marchés nationaux est déjà extrêmement difficile pour celui qui ne vit pas d'une agriculture extensive, principalement à cause de la baisse des prix ainsi que de la diminution des subsides directs. Au niveau international, la problématique est encore plus grave, puisque les Etats du Sud cherchent à bénéficier des mêmes conditions que le Nord sur le marché global. Cette logique pousse les gouvernements du Sud à soutenir leurs grosses exploitations et laisse la petite agriculture à sa propre perte. Ce phénomène est un danger pour la survie des petits paysans qui se voient contraints de quitter leurs terres pour rejoindre les centres urbains, mais également pour l'agriculture de proximité, diversifiée et respectueuse de l'environnement.

Le rôle croissant des multinationales dans l'économie mondiale a également affecté le comportement des gouvernements nationaux et locaux. Du fait de la concurrence entre Etats pour accueillir les investissements, certains stimulants sont apparus, comme les exemptions fiscales, la construction d'infrastructures spéciales mais également des aides de formation et une législation spéciale.

Une de ces incitations est la création de zones franches d'exportation (ZFE), également appelées zones de libre-échange, permettant l'entrée, l'assemblage ou la fabrication de composants et ensuite leur exportation, sans que ces éléments entrent officiellement dans l'économie nationale. Ces

zones franches permettent ainsi d'éviter les frais de douane.

Il y a une forte concentration de travailleurs-euses dans les ZFE. Ils/elles subissent souvent de mauvais traitements, leurs droits sont violés et on note même des cas d'exploitation extrême. Les ZFE emploient en outre régulièrement des travailleurs-euses jeunes qui sont licenciés après quelques années de service. On trouve des zones franches d'exportation dans toutes les régions du monde.

2.3.4 Les femmes dans la mondialisation

Les femmes comptent également parmi les premières victimes de la mondialisation et des nouvelles formes d'organisation du travail. Dans les pays en développement, elles sont souvent les premières à travailler en usine, avec des conditions de travail très précaires. Au même titre que les enfants, elles représentent une main d'œuvre malléable et bon marché.

Au Nord, le constat est quasi similaire. A cause de l'augmentation généralisée du coût de la vie et du désengagement social des Etats, les femmes qui s'occupaient jusque-là traditionnellement de leur progéniture se retrouvent forcées de prendre un emploi. Très peu formées, souvent prêtes à accepter des conditions pénibles, les femmes font le bonheur des entreprises, plus particulièrement dans les secteurs à basse qualification. Elles répondent en effet souvent aux besoins des entreprises qui profitent de leurs temps de travail souvent partiel pour flexibiliser leurs horaires de travail et réduire ainsi les contraintes financières des postes fixes.

2.3.5 Précarité et santé au travail

Les politiques néo-libérales et les nouvelles formes d'organisation du travail qui en découlent provoquent une claire augmentation des atteintes à la santé physique et psychique des travailleurs-euses. Aux prises avec une concurrence de plus en plus vive, notamment en raison de l'ouverture des marchés et de la globalisation, les entreprises cherchent à améliorer leur flexibilité et à réduire leurs coûts de production.

On assiste donc à l'apparition de nouvelles formes d'organisation du travail caractérisées par une autonomie et une responsabilisation accrues des travailleurs-euses, par l'intensification des échanges d'information et par une intensification des rythmes de production. Ces nouvelles formes de travail, soumettant les salarié-e-s à des conditions plus difficiles, ont des répercussions très graves au niveau de la santé. S'ajoutent de plus en plus souvent à cela une anxiété et une insécurité grandissantes quant à son emploi et son avenir professionnel.

Ce n'est que dernièrement que les Etats du Nord se sont penchés sur les liens qui existaient entre travail et santé, surtout psychique, des salarié-e-s. Ces effets étaient jusque-là occultés et le restent encore à ce jour dans la plupart des pays du globe. Les conclusions des études faites sur le sujet sont toutefois alarmantes et les conséquences sociales et financières de ces atteintes à la santé ne sont toujours pas prises en charge par les entreprises. Elles sont assumées par les salariés eux-mêmes, les assurances sociales et les collectivités publiques.

2.3.6 Le/la travailleur-euse kleenex

Il est préoccupant d'observer quelles répercussions a eu la mondialisation sur l'organisation interne des entreprises. Lorsque on y regarde de plus près, on constate une concentration énorme du pouvoir entre les mains des décideurs, à savoir ceux qui possèdent le capital de l'entreprise, et une indifférence totale vis-à-vis de la situation des travailleurs-ses. Ce constat est valable non seulement dans les pays du Sud, mais prévaut également chez nous.

Alors qu'un-e travailleur-euse connaissait auparavant son employeur, se liait par un contrat souvent également moral à une entreprise en y consacrant sa vie et en sachant que son engagement serait reconnu, la réalité d'aujourd'hui est tout autre. Cette forme de fidélité contractuelle a disparu. Le/la travailleur-euse n'est plus considéré-e que comme une force de production, un pion anonyme, malléable au possible, facilement licenciable lorsque les actionnaires se montrent impatients d'engranger leurs bénéfices. Pire encore, un-e salarié-e peut ne même plus connaître son employeur; c'est le cas lorsque la sous-traitance intervient.

De même, la délocalisation se fait là où l'offre est la plus intéressante. Cela signifie que plus les organisations de défense des salarié-e-s seront absentes d'un pays, plus les salaires seront bas, plus les normes sociales seront faibles, plus l'imposition fiscale sera légère et plus alléchant sera ce pays. Le processus est limpide, la logique du marché et de la libre concurrence au niveau international encourage le démantèlement des acquis sociaux et syndicaux. (*voir plus loin : Colombie, une chasse aux syndicalistes sanglante*) Le/la travail-

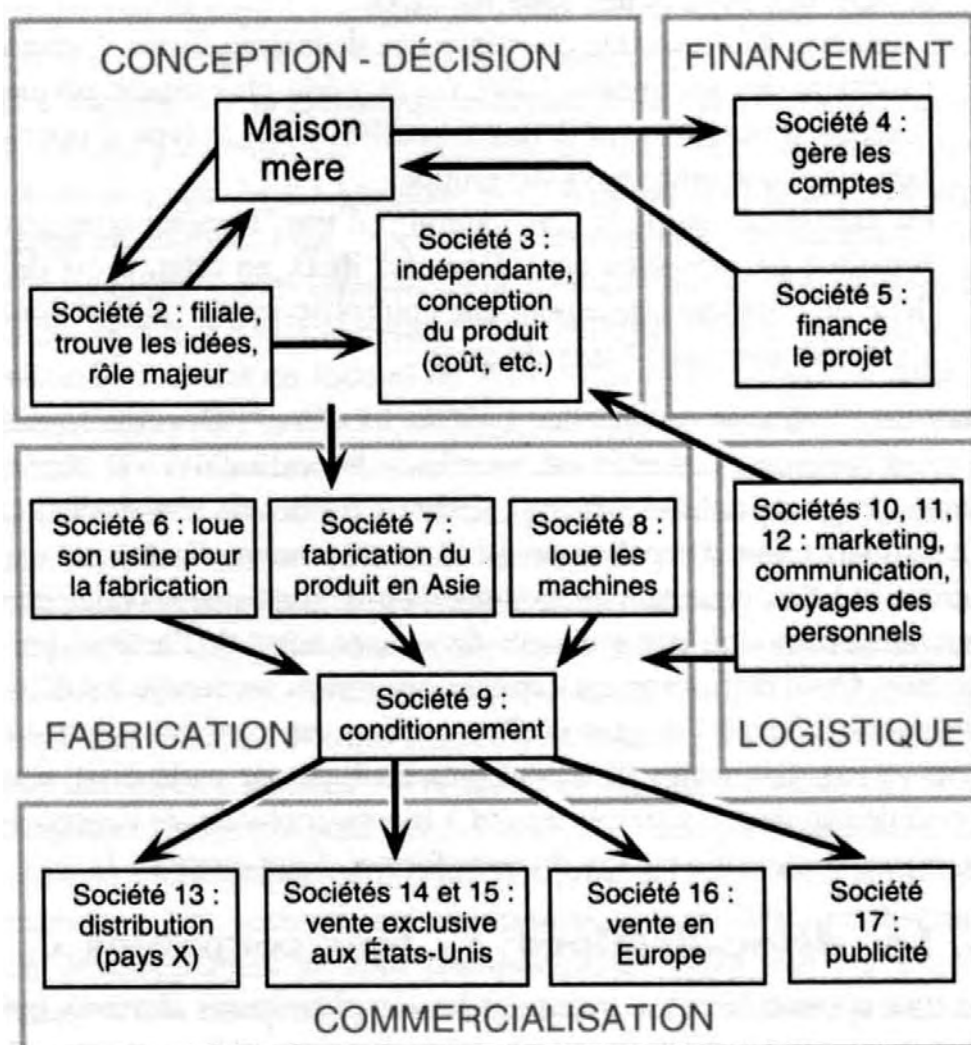
leur-euse en est donc réduit-e à sa plus simple expression, une force de production interchangeable.

2.3.7 Offensive anti-syndicale

L'internationalisation des échanges commerciaux permet à n'importe quelle entreprise de s'établir là où ses coûts de production seront les plus faibles, en l'occurrence le salaire de la main d'œuvre. Par conséquent, la présence des syndicats est extrêmement importantes dans ce nouveau paysage économique, car ce sont souvent les seuls garde-fous aux dérives les plus désastreuses.

Au Nord comme au Sud, les syndicats subissent les assauts des entreprises, privées comme publiques, qui ont bien compris qu'il fallait les écarter. Toutefois, le pluralisme et l'indépendance des syndicats du Nord permettent une lutte quotidienne que les organisations de travailleurs-euses du Sud n'ont pas toujours. En effet, l'histoire de la construction syndicale, en Afrique par exemple, montre que les syndicats, généralement uniques, dépendaient très fortement de l'Etat et souvent du parti au pouvoir. Les pressions exercées les paralysaient lorsque la venue de capitaux étrangers était en jeu.

Un réseau d'entreprises



Source: La mondialisation, J.-P. Paulet, 2002

3 *Perspectives futures et alternatives*



Face à l'ampleur du phénomène, de nombreuses propositions ont surgi ces dernières années, avancées par les opposants à la mondialisation néolibérale. Au niveau international, les

principales propositions sont généralement macro-économiques. Elles tendent à des alternatives économiques concrètes dont un des axes principaux est la très médiatique taxe sur les transactions financières (taxe Tobin). Elles se concentrent également sur la problématique de la dette, appellent à son annulation et promeuvent les économies solidaires.

D'autres propositions se concentrent sur le mode de fonctionnement et la légitimité des organisations internationales et remettent en question l'indépendance de l'OMC vis-à-vis de l'ONU. Pour d'autres encore, la solution ne se trouve que dans une refonte totale du système capitaliste qui a atteint son paroxysme et a montré qu'il pouvait vaciller. Le capitalisme n'étant pas réformable, il s'agit donc de le remplacer.

Depuis la fin des années 1990, une nouvelle conscience citoyenne est apparue pour s'ériger contre l'évolution du monde, dictée par le sacro-saint dollar. Seattle, Genève, Gênes, les populations sont toujours plus nombreuses à refuser la tournure de cette mondialisation. Ainsi, petit à petit, dans la rue mais également lors de forums mondiaux et internationaux est né un véritable contre-pouvoir, des alternatives ont vu le jour, afin de démontrer non seulement que la mondialisation actuelle n'est pas irréversible mais qu'une autre mondialisation est possible. Sociale, solidaire, équitable et humaine...

Cette vague de contestation à laquelle nous assistons et participons activement est d'autant plus importante qu'elle ne s'arrête pas à une contestation de surface. Elle fonde sa réflexion, non sur une mondialisation tombée de nulle part, mais sur une évolution du capitalisme devenu mondialisé. C'est donc le système dans son ensemble qui doit être revu. Aujourd'hui, les syndicats doivent également participer à ce processus de contestation et proposer, forts de leur expérience, des

alternatives plausibles à la logique du capitalisme mondialisé.

Bon nombre des propositions avancées aujourd'hui par les mouvements altermondialistes rejoignent les axes de notre politique syndicale. Il faut donc centrer nos axes de réflexion sur les enjeux de portée syndicale, au sens large du terme, et de réfléchir également aux responsabilités des organisations syndicales, passablement chahutées par certaines des nouvelles composantes altermondialistes.

3.1 Redéfinir les priorités du développement mondial

3.1.1 *Le développement économique au service de l'être humain, et non le contraire !*

Actuellement, le seul domaine international qui ne soit pas discuté dans le cadre de l'ONU est le commerce. De la sorte, ce secteur échappe à tout critère relatif aux droits humains, aux normes sociales et environnementales.

La mondialisation en sa forme actuelle vise l'intensification des rapports commerciaux et l'augmentation du rendement du capital; les questions de bien-être, de juste redistribution des richesses et de respect de l'être humain sont donc volontairement mises aux oubliettes par les tenants du système.

Il est donc nécessaire de continuer à dénoncer la manière dont les règles du marché international se négocient et se dessinent. A l'heure qu'il est, aucune autorité ni norme contraignante ne définit le contexte social de la mondialisation. Il faut dénoncer l'impunité de l'OMC et l'absurdité des décisions qui s'y prennent, mais également aller

plus loin en exigeant que la question du commerce international soit subordonnée à tout critère de développement humain.

L'économie et le commerce ne sont que des moyens au service du développement de l'être humain et non le contraire. En ce sens, l'OIT doit voir ses prérogatives augmenter et la portée de ses conventions élargies. Un réel code social doit être négocié qui définisse le cadre du commerce international. Ce code social doit passer par une transformation des conventions existantes en règles contraignantes pour tous les Etats et les entreprises. Un code du travail international doit donc voir le jour, code qui se joindrait à celui des volets sociaux et environnementaux.

Quant à l'OMC, il faut alors se demander si cette organisation pourrait être améliorée par certaines réformes ou si son essence même ne fait pas d'elle une institution à proscrire.

L'OMC est-elle réformable ?

C'est là un débat majeur au sein du mouvement altermondialiste et syndical. La Confédération européenne des syndicats (CES), dans une intervention lors du deuxième forum de Porto Alegre, affirmait que l'introduction de clauses sociales au sein de l'OMC était la revendication centrale du mouvement syndical face à la mondialisation. Cette approche est vivement critiquée par ses opposants qui estiment qu'il est vain d'espérer réformer par de telles clauses une organisation dont la politique attaque frontalement les acquis sociaux et les droits des salarié-e-s dans le monde entier.

3.1.2 Pour une économie solidaire

Il existe une multitude d'initiatives qui essaient de minimiser les effets pervers de la globalisation néolibérale. Il faut toutefois prendre garde à mettre l'accent et nos espoirs dans celles qui s'inscrivent dans la contestation du néolibéralisme et de la pensée unique.

La monnaie sociale

Ces alternatives portent principalement sur des solutions macro-économiques. La question de la monnaie y tient une place fondamentale, puisque la monétarisation généralisée de tous les rapports sociaux a toujours été mise en avant. La monnaie sociale est donc une anti-monnaie du point de vue institutionnel dominant.

Monnaie sans valeur, les monnaies sociales sont limitées à des lieux où elles sont acceptées volontairement par la communauté, et appelée à y jouer un rôle de cohésion sociale. Les motifs de l'échange qui s'expriment à travers l'utilisation d'une monnaie sociale sont issus de négociations au sein de la communauté à laquelle elle est destinée. Elle peut se fonder sur un marché fictif ou simplement symboliser des temps de travail avec ou sans diffé-

renciation du degré de qualification de celui qui l'exerce.

La monnaie sociale se présente actuellement comme une réaction de la société face à la dictature des marchés financiers, exercée par les grandes banques et par le capital financier international, dont l'influence est tragique pour les pays de la périphérie. Ceux-ci doivent affronter non seulement la pénurie d'argent, mais également des taux d'intérêt extrêmement élevés. L'alternative que représente la monnaie sociale prend toute son ampleur dans l'Argentine d'aujourd'hui qui, suite à la grave crise économique de 2002, est devenu un véritable laboratoire d'économie sociale.

Le budget participatif

Il s'agit d'un instrument de partage de l'autorité en matière d'allocation des ressources publiques. Traditionnellement, les dépenses publiques décidées par le pouvoir exécutif sont votées par le législatif. Dans de nombreux pays, les populations sont devenues méfiantes quant à la capacité du gouvernement d'allouer les ressources publiques pour le bien-être collectif (corruption, manipulation, etc.) Le budget participatif, dont la marque historique est le Parti des Travailleurs de Porto Alegre (Brésil), est donc une façon de socialiser la décision en matière budgétaire, d'y faire participer la communauté et d'amplifier la transparence de l'action gouvernementale. Ce sont surtout les investissements sociaux qui sont concernés, comme l'éducation, la santé, l'urbanisation ou la sécurité publique, etc. A moyen terme, le budget participatif doit également permettre à ce que la communauté se saisisse des questions fiscales, en favorisant la transparence quant à

l'incidence de la charge fiscale. (Qui paie les impôts, le capital, le travail, les entreprises ou les consommateurs ?)

L'économie solidaire

L'économie solidaire a pour caractéristique de couvrir des activités socio-économiques organisées selon des règles fondamentalement différentes des règles capitalistes. Propriété privée du capital, recherche du profit maximum, accumulation individuelle des richesses et de la plus-value sont ainsi volontairement écartées. Au contraire des dogmes capitalistes, l'économie solidaire répond à une sorte d'autonomie citoyenne. Elle est créée à des fins non lucratives et est généralement appliquée par des coopératives, des associations ou des mutuelles. Elle fonctionne selon un principe de gestion qui promeut l'adhésion des personnes au processus économique, et non leur participation au capital. Si l'économie solidaire n'envisage pas l'accumulation de gains privés ni de bénéfices, elle doit toutefois être rentable puisqu'elle doit permettre à ses membres de subvenir à leurs besoins. Lorsqu'une coopérative crée des bénéfices, ils ne sont pas accumulés, mais réinvestis dans le projet social. Au Brésil par exemple, on estime à environ cinq millions le nombre de membres de coopératives, soit environ 5% de la population économiquement active.

Ces différents modèles économiques, bien qu'ils puissent paraître pour certains d'entre eux éloignés de nos réalités quotidiennes occidentales, n'en restent pas moins des modèles concrets de réelles alternatives porteuses d'espoir. Plusieurs d'entre eux ont été menés jusqu'à des stades de développement très avancés, en Amérique du Sud par exemple, et ont su prouver

leur faisabilité à grande échelle. A chaque fois, il s'agit d'un petit pas vers une réappropriation des échanges économiques par la société civile. Chez nous, les exemples de trocs actifs et d'échanges de savoir sont de plus en plus fréquents. Ils représentent, toute proportion gardée, de réels embryons d'alternatives au modèle capitaliste et peuvent être intégrés par chacun-e de nous dans nos gestes quotidiens.

3.1.3 L'OIT, un rôle majeur à jouer

Au niveau des organisations internationales, l'OIT a également un rôle très important à jouer. Cette organisation, qui a son siège à Genève, est composée de manière tripartite, soit des Etats, des employeurs et des travailleurs. Au niveau international, les salariés-e-s sont représentés par les trois principales confédérations : CISL (Confédération internationale des syndicats libres), CMT (Confédération mondiale du travail) et FSM (Fédération syndicale mondiale).

L'OIT négocie des conventions qui sont ensuite ratifiées par les pays qui le souhaitent. Elle observe également l'évolution des conditions de travail à travers le monde et défend les libertés des travailleurs-euses : la liberté syndicale, la liberté d'opinion, d'expression, celle également de négocier ses conditions de travail avec son employeur. Il existe des dizaines de conventions couvrant toutes les sphères et facettes du travail. Malheureusement, la ratification de ces conventions par les Etats repose sur une base volontariste et n'a donc pour les non-signataires aucune valeur contraignante.

Il n'en reste pas moins que cette organisation a une force non négligeable de dénonciation et reste au sein de l'arène onusienne la seule organisation

de contrôle de l'évolution mondiale des conditions de travail.

L'OIT doit donc voir son pouvoir se renforcer et les pressions pour forcer les Etats à ratifier ses conventions accroître. Les confédérations syndicales mondiales doivent donc non seulement continuer leur travail de négociation dans cette institution mais renforcer très nettement leur visibilité et leur pouvoir de dénonciation.

CNUCED ou OMC, les grandes puissances ont choisi leur camp.

La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) fait partie intégrante de l'ONU. Créée en 1964 dans le but d'intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale de façon à favoriser leur essor, elle réunit 192 pays dont la Suisse et a son siège à Genève.

Elle tient une session générale tous les quatre ans, la dernière à Bangkok en 2000, la prochaine (CNUCED XI) à São Paulo (Brésil) en juin 2004. Cette 11e Conférence a pour thème : "Renforcer la cohérence entre les stratégies nationales de développement et les processus économiques mondiaux pour la croissance économique et le développement, en particulier des pays en développement".

La CNUCED, de par les thèmes qu'elle aborde, les études qu'elle publie, les politiques qu'elle entend défendre, mais aussi en raison de son fonctionnement, a eu à souffrir de l'hostilité des Etats-Unis qui aimeraient la voir disparaître. Les puissances dominantes de l'économie mondiale lui préfèrent très nettement l'OMC.

3.1.4 Contrôler les multinationales

Un des problèmes centraux de la mondialisation réside dans le fait que les multinationales se sont complètement soustraites à tout contrôle, qu'il soit interne, national ou international.

Le pouvoir a subi un transfert vers le secteur privé et l'Etat a peu à peu été

désinvesti de son pouvoir régulateur et de ses capacités d'intervenir sur l'économie privée. Il ne s'agissait pas pour autant d'un hold up effectué dans son dos mais d'une évolution souvent cautionnée par les gouvernements occidentaux au pouvoir ces dernières décennies. De la sorte, les législations nationales n'ont ni voulu évoluer avec le marché, ni pu suivre le rythme de la mondialisation.

Bien vite, les économies du Nord virent tout l'intérêt des mouvements de capitaux et de produits au niveau international, qui furent donc encouragés par les pouvoirs politiques. En matière fiscale, certains pays ou régions du globe ont su profiter de cette évolution pour supprimer toute norme trop contraignante pouvant dissuader l'arrivée de capitaux étrangers. C'est le cas des pays en développement, qui ont besoin d'investissements étrangers, mais également la direction que prend la Suisse, dont l'allégement fiscal des entreprises et l'exonération maximale du capital est une revendication centrale de la droite.

Les multinationales ont donc pu progresser en toute impunité sans jamais être ni inquiétées ni contrôlées par quiconque. De même, le contrôle interne effectué par les travailleurs-euses s'est très clairement amenuisé. La structure des sociétés ayant changé, l'externalisation et la sous-traitance de certains produits s'étant développées, la délocalisation étant devenue monnaie courante, les employé-e-s ont perdu tout repère au sein de leur entreprise. Ils/elles se sont peu à peu transformé-e-s en une force de production anonyme qui ne sait souvent même plus pour qui elle travaille.

Syndicalement, il est donc important de négocier, voire imposer un contrôle

social sur les entreprises. Cela passe naturellement par une présence forte sur les lieux de travail, mais aussi par une analyse approfondie du fonctionnement de chaque société et la dénonciation systématique des abus.

Colombie : une chasse aux syndicalistes sanglante

Nous connaissons la violence de la guerre civile colombienne, opposant les différents fronts de libération et factions révolutionnaires au gouvernement du président Uribe, à l'armée, la police, les para-militaires, le tout soutenu à coups de millions par Washington.

La Colombie baigne dans une guerre civile depuis plus de 40 ans. Le gouvernement actuellement en place est acquis à la cause des grands propriétaires, des investisseurs étrangers ainsi que du tout puissant voisin nord-américain. Tenue par les exigences du FMI et une austérité budgétaire dramatique (le remboursement des intérêts de la dette occupe 40% du budget annuel !), la Colombie a ouvert ses portes aux capitaux étrangers et aux multinationales. Une politique de libéralisation et d'ouverture des marchés sauvage, à quoi s'ajoute un régime de terreur et de répression ont ainsi grandement participé au massacre syndical de ces dernières années.

C'est ainsi qu'en 2002, 184 syndicalistes ont été assassinés pour leurs activités. Uribe considéra alors toute entreprise syndicale comme acte d'auto-terrorisme. De cette manière, il cautionnera, sous couvert de la guerre civile et au nom de la sécurité de l'Etat, les exactions les plus sauvages commises par certaines multinationales. Coca-Cola et Nestlé comptent parmi celles dont le nom résonne tristement en Colombie. Il y a donc manifestement volonté de réprimer par le sang celles et ceux qui pourraient nuire aux intérêts des grandes firmes étrangères.

3.1.5 Un déficit démocratique lourd dans les entreprises

La réorganisation internationale des entreprises ainsi que la sous-traitance



permettent peu à peu aux multinationales de dégager leur responsabilité sociale, mais également juridique, lorsque les conditions de travail épouvantables constatées au bas de l'échelle sont dénoncées.

C'est ainsi que de nombreuses entreprises, dont Nestlé par exemple en Suisse, peut rejeter sa responsabilité lorsqu'on l'accuse de faire travailler ses salarié-e-s sud-américains dans des conditions indignes. Juridiquement, le responsable n'est alors plus le siège international, mais sa succursale locale, et, en cas de sous-traitance, la responsabilité est alors rejetée encore plus loin.

Pour un-e salarié-e, ce phénomène renforce encore son sentiment d'impuissance. Il/elle ignore souvent quelle firme est au bout de la chaîne et ne connaît que les intermédiaires qui l'emploient. Son poids dans l'entreprise est insignifiant et les possibilités

d'interférer sur ses conditions de travail quasi nulles. Lorsqu'il/elle s'oppose à son employeur, un-e salarié-e est licencié-e et remplacé-e par un-e autre. La demande étant constante, la pression du licenciement dissuade bien des salarié-e-s de s'organiser.

Par le biais de l'OIT et de l'ONU, les Etats doivent donc se munir de règles juridiques sévères afin que l'impunité des multinationales cesse et qu'elles ne soient pas elles-mêmes zones de non-droit. Mais il faut être ferme sur la rigueur des contrôles et sur ceux qui les effectuent. Ces dernières années,

suite à des pressions accrues de l'opinion publique, plusieurs entreprises, multinationales, mais aussi nationales, ont ressenti le besoin de s'appliquer des contrôles internes, de répondre à des critères environnementaux, sociaux, voire syndicaux. Il faut rester très vigilants face à de telles méthodes car l'objectivité, la liberté de manœuvre et la rigueur méthodologique peuvent varier. Enfin, ces contrôles "internes" sont souvent davantage l'objet de récupération publicitaire qu'ils ne répondent à de réelles préoccupations éthiques ou politiques.

3.2. Quelles alternatives pour les syndicats

3.2.1 *Entre contre-pouvoir et aménagement du capitalisme ?*

En ce qui concerne la mobilisation sociale, force est de constater qu'une large part de la contestation citoyenne antimondialiste actuelle ne s'est pas développée au sein des organisations classiques. Il faut comprendre ici celles qui étaient jusque-là susceptibles de drainer la contestation populaire, soit les partis politiques et les syndicats. En effet, des associations et de nouveaux espaces de débat se sont créés afin de répondre concrètement à la demande d'une population en besoin de réagir, de prendre son sort en main. Dans l'émergence de ces nouvelles formes d'organisation, les syndicats se sont passablement fait tancer, souvent critiqués pour leur mollesse ou leur manque d'indépendance face au système dominant.

Face à ce constat, il faut donc tirer un portrait sans concession du monde

syndical et de son combat contre la mondialisation, sans pour autant dénigrer le travail effectué jusque-là. Au contraire, il s'agit de réfléchir aux responsabilités des syndicats aujourd'hui ainsi qu'à leur rôle dans la recherche ou l'aboutissement d'alternatives à la mondialisation néolibérale.

Les organisations syndicales ont été les premières à pâtir de l'évolution des rapports de travail et ont bien du mal à suivre le rythme imposé par la mondialisation. Aux constats que nous avons fait, tant au niveau de l'internationalisation des rapports de production que sur les nouvelles formes d'organisation du travail, les syndicats peinent à retrouver leurs marques.

Pour ses détracteurs, le milieu syndical s'est retrouvé coincé entre son rôle de transformation sociale et celui de partenaire social entraîné à l'exercice du consensus. Cette compromission l'aurait détourné de ses réels buts et aurait fait des syndicats la caution so-

cialité des attaques patronales. "Lutter trop à l'intérieur du système ne permet plus de lutter contre le système" pourrait-on renchérir.

3.2.2 Le rôle des syndicats

Le monde syndical a mis du temps à réaliser l'ampleur de la mondialisation, ses répercussions sur le monde du travail et l'urgence d'une mobilisation antimondialiste. *[Le terme "anti-mondialiste" a été le premier utilisé pour définir les mouvements sociaux s'opposant à la mondialisation néo-libérale. Par la suite, la notion d'altermondialisme le remplaça, marquant ainsi la volonté de tendre vers un autre monde, une autre mondialisation, plus sociale et solidaire.]* Durant plusieurs années, rares étaient les organisations politiques ou syndicales à pleinement mesurer les conséquences de la mondialisation. Celle-ci était certes constatée, dénoncée, mais elle ne restait pour beaucoup qu'un phénomène ne concernant que les pays du Sud, soit une question périphérique par rapport aux enjeux nationaux.

Les syndicats favorables à la création de l'OMC

Rappelons qu'en 1994 encore, le mouvement syndical s'était prononcé dans sa grande majorité en faveur des négociations du GATT et de la création de l'OMC. Il considérait alors le libre commerce comme un facteur de croissance économique ne pouvant que favoriser l'emploi et l'amélioration générale des conditions de travail dans le monde.

Il n'est aujourd'hui plus envisageable de considérer la réflexion et l'engagement syndical comme un combat à mener dans un contexte géographique limité, soit local ou national. On ne peut réclamer des

améliorations pour soi sans se soucier de ce que nos voisins du Sud, de l'Est, comme des pays voisins, perdent, réclament ou obtiennent. On ne peut défendre un service public fort sans avoir à l'esprit les expériences des États proches, sans connaître la situation des pays du Sud. Les politiques néolibérales imposées à certains États du Sud représentent souvent et de manière exacerbée celles auxquelles on tend dans les pays du Nord. L'approche doit être globale, mondiale... mondialisée. Il s'agit en effet de penser globalement pour agir localement, de comprendre l'engagement syndical comme un combat à plusieurs dimensions qui vise non seulement l'amélioration générale des conditions de vie, mais également la défense d'un modèle de société basé sur d'autres valeurs, sociales et solidaires.

La grande majorité des syndicats a toujours lutté pour l'amélioration du système politique et économique dans lequel elle évoluait, soit néolibéral. Les axes de réflexion et les grilles d'analyse restent les mêmes que celles de la pensée bourgeoise, soit l'augmentation du bien-être, le plein emploi et la croissance économique. Il faut faire attention à l'utilisation de tels concepts et renforcer la réflexion syndicale dans le sens de réelles alternatives.

Il s'agit également de renforcer la présence syndicale sur les lieux de travail tout en faisant face à l'absence physique des réels décideurs. Dans le même temps, l'organisation collective des travailleurs-euses a été rendue plus difficile car un profond sentiment d'impuissance et d'isolement s'est peu à peu construit dans l'esprit de la population salariée. Impuissance face à son sort professionnel, impuissance face aux poids et au rôle qu'elle pour-

rait jouer pour améliorer ses conditions de travail. En Suisse comme partout ailleurs en Europe et dans le monde, on assiste donc à un certain désengagement syndical de la part des travailleurs-euses. Crise du monde syndical ou réorientation de l'engagement politique vers de nouvelles formes d'organisation, autant de questions sur lesquelles les syndicats doivent se pencher avec attention.

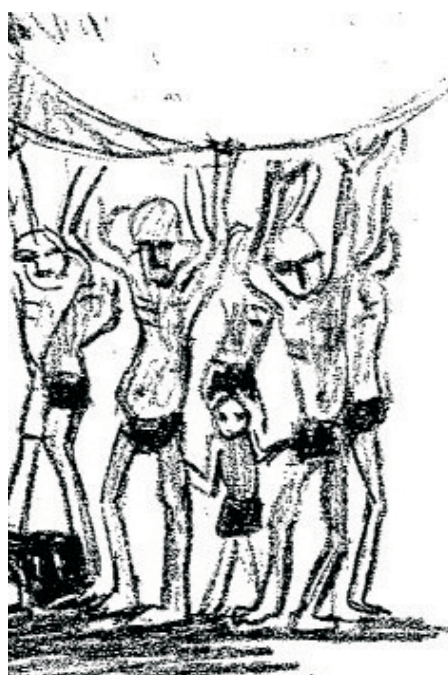
Enfin, tout comme les entreprises privées, plusieurs syndicats d'Europe ont également joué la carte de la fusion et de la concentration. Cette politique comporte toutefois le risque de créer des structures hiérarchiques telles que le réel pouvoir décisionnel des salariés ne peut qu'en pâtir. Un ancrage des syndicats dans leurs bases militantes est donc indispensable. C'est non seulement de cette base qu'une structure syndicale tire sa force et sa légitimité, mais ce n'est qu'en organisant les gens sur leur lieu de travail qu'un réel changement concret sera possible. Dans le même sens, les syndicats doivent prendre en compte ce sentiment diffus d'anonymat et d'impuissance individuel pour redonner corps à l'esprit collectif et à l'organisation commune.

3.2.3 *Les mouvements de la société civile, nouvelle forme d'organisation collective*

Depuis une dizaine d'années, des centaines d'organisations et d'associations de citoyens ont vu le jour pour s'opposer au visage actuel de la mondialisation. Si au début ces mouvements étaient considérés comme périphériques et limités, ils ont rapidement grandi en taille et en force durant ces dernières années. Au gré des mobilisations et de l'actualité, ils ont gagné

en poids et ont acquis une portée médiatique très importante pour devenir aujourd'hui une force militante incontestable dans le paysage de la lutte contre la mondialisation néolibérale. Le pouvoir de la société civile est devenu tel qu'on n'hésite plus à parler actuellement de monde tripolaire, c'est-à-dire d'un monde régi pour l'essentiel par les Etats, les multinationales et la société civile.

Syndicalement, nul doute que l'émergence de ces mouvements est à encourager, et que le rôle des syndicats



doit en sortir renforcé. Il ne s'agit toutefois pas de considérer les organisations syndicales comme seules représentantes des mouvements populaires et seules réelles porteuses de changement social. Les syndicats doivent au contraire s'allier à la diversité des mouvements actuels pour, d'une part partager leurs expériences relativement solides de la construction collective et du combat social, mais aussi prendre pied dans une réflexion plus large et sans concession sur le système capitalisme et ses alternatives.

3.2.4 *Construire un autre monde, ça commence devant chez soi*

Genève, en qualité de ville internationale et siège de plusieurs organisations, a toujours été le théâtre de mobilisations massives contre les grands enjeux de la mondialisation. Ce fut le cas par exemple des manifestations contre les sessions ministérielles de l'OMC, la négociation de l'AMI puis de l'AGCS, la guerre en Irak ou encore le sommet du G8. Comme jamais, des milliers de personnes se sont mobilisées autour d'enjeux qui, de prime abord, ne les concernaient pas directement, puisque de portée internationale. A force de dénonciations et d'explications, des enjeux aussi complexes et menaçants que l'AGCS de l'OMC sont non seulement devenus des questions très concrètes pour la population locale, mais certains avant-goûts de ces accords n'ont pas tardé à se faire ressentir localement.

Construire un autre monde, cela signifie donc non seulement se battre pour des idéaux, mais également contre les répercussions très concrètes de la mondialisation sur notre quotidien. Ainsi, le démantèlement progressif des services publics, les coupes régulières dans les budgets de l'Etat, les licenciements collectifs et la diminution des libertés fondamentales, notamment d'expression et d'opinion, sont parmi les attaques locales palpables du dogme néolibéral. Les tendances sont les mêmes, au Nord comme au Sud, et se conjuguent par la suite au gré des particularités locales.

3.2.5 *La technologie au service de l'action syndicale*

Au-delà de l'intérêt que peut représenter internet pour le développement

des démocraties émergentes et l'accès à l'information, les nouvelles technologies doivent également servir la cause syndicale. Propagation de l'information, vitesse de la communication, rapidité de la mobilisation sont des enjeux syndicaux évidents. Dans le même sens, il faut encourager les campagnes au niveau international. Plusieurs ont vu le jour durant ces dernières années, notamment pour dénoncer le travail des enfants ou l'exploitation de telle ou telle population. Ces campagnes sont très bien reçues par l'opinion publique et ont un effet réel sur les entreprises qui, soumises à une certaine forme de contrainte de la part des consommateurs, cèdent souvent à la pression. Par ce biais, le pouvoir de la société civile prend toute sa mesure. Son pouvoir est assurément grand, il doit dans ce sens encore être renforcé afin qu'un réel contrôle citoyen devienne possible.

3.2.6 *Solidarité internationale*

La question de la mobilisation internationale est bien évidemment conditionnée au postulat de la solidarité internationale, sans laquelle rien n'est possible. Si cela peut sembler logique, il n'est resté pas moins que la place attribuée par les syndicats à la solidarité internationale est souvent très mince, voire inexistante. Les syndicats doivent donc se donner les moyens d'agir dans l'esprit de l'internationalisme syndical. Les luttes menées par les camarades du Sud comme du Nord, de l'Est comme de l'Ouest, sont autant de causes qui exigent notre solidarité et notre entier soutien. Ce soutien est avant tout moral et politique, il doit toutefois également se concrétiser par des appuis logistiques ou financiers.

3.2.7 *Aide au développement*

Au Sommet du millénaire de l'an 2000, les chefs d'Etat présents ont entériné la liste des objectifs prioritaires pour l'aide au développement des pays les plus pauvres : éradiquer la faim, universaliser l'enseignement primaire, promouvoir l'égalité des sexes, faire baisser la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/sida, garantir la viabilité écologique sont les thèmes prioritaires retenus. Les moyens matériels, les infrastructures et les outils de formation nécessaires à ce développement ne peuvent être mis en œuvre que si existe un réel partenariat entre les agences de coopération (gouvernementales et non gouvernementales) et les pays concernés, notamment sur l'élaboration de stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.

Les montants alloués par les pays donateurs sont bien en dessous des promesses faites et ils ont plutôt diminué dans les dix dernières années : de 0,29% du revenu national brut des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) en 1994, nous en étions en 2001 à 0,22% !

L'aide fournie par la Suisse en 2001 a atteint 1'531 millions de francs suisses, soit 0,34% de son revenu national brut. Cette aide est composée de flux financiers venant de la Confédération, mais aussi des cantons et des communes. Elle reste bien inférieure aux vœux du Conseil fédéral qui avait énoncé le taux de 0,4%.

En Suisse, deux offices sont responsables de la conception et de la mise en œuvre de l'aide au développement : La Direction du développement et de la coopération (DDC) qui fait partie du

Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et le Secrétariat à l'économie (seco) qui appartient au Département fédéral de l'économie.

Au niveau du canton de Genève, les ONG de coopération et d'aide au développement sont regroupées au sein de la Fédération genevoise de Coopération (FGC) qui bénéficie d'une ligne de crédit de la DDC et du canton de Genève (canton, ville et communes).

C'est dans ce cadre que le SIT peut préparer, financer et suivre des projets de développement pour la formation et l'action syndicale, notamment pour le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Tant dans les secteurs de l'économie structurée que dans ceux de l'économie informelle, les besoins syndicaux sont immenses. En développant un partenariat étroit, basé sur la militance, on contribue à la reconnaissance des droits des travailleurs-euses, que ce soit au niveau de leur propre Code du travail ou des normes édictées par l'OIT.

Dans les faits, il faut constater que la méfiance et l'hostilité des gouvernements vis-à-vis des syndicats et autres organisations sociales restent grandes : absence de volonté politique, non-application de la liberté syndicale, difficiles accès aux ressources financières sont les obstacles majeurs à la participation active de ces organisations à l'amélioration des conditions de vie et de travail alors qu'elles sont, de par leur représentativité sur le terrain, des acteurs incontournables. Ces dernières années, non l'avons dit, plusieurs centaines de syndicalistes ont été incarcérés, torturés, poursuivis, voire assassinés, pour la seule raison de leur engagement syndical.

Dans cet esprit, les organisations syndicales revendiquent, notamment

au sein de l'OIT et de l'Union européenne l'accès direct aux moyens propres à faciliter la coopération afin de financer des activités permettant l'amélioration des conditions de vie et de travail sous des formes variées, innovantes et participatives. Cette revendication par exemple, a été introduite dès la première Convention de Lomé et réaffirmée lors des révisions de cette convention jusqu'en 1995.

L'aide au pays en développement diminue de jour en jour

L'aide des pays du G7 a régressé de 3% et ne correspond qu'à 0,18% de leur PNB, alors que les petits pays ont accru leur aide de 4%, ce qui correspond à un taux de 0,46% de leur PNB !

Annuaire suisse de politique de développement

3.2.8

Réseau

Enfin, se pose la question de la fédération des structures ou appareils syndicaux au niveau international. Comme nous l'avons dit, les principales structures sont pour l'Europe la Confédération européenne des syndicats (CES), au niveau mondial la CISL, la CMT et la FSM et au niveau régional le Conseil syndical interrégional

Alpes-Arc lémanique. Si ces différentes confédérations n'ont pas la tâche facile, elles jouent un rôle indéniable sur les négociations d'accord, voire de normes internationales. En termes de réel support dans la lutte coordonnée contre la mondialisation, il faut se demander quel rôle elles doivent jouer. Il faut rappeler qu'elles sont très insérées dans les institutions existantes et que les divergences de point de vue de leurs composantes empêchent souvent de réelles actions coordonnées. La constitution d'un réel contre-pouvoir syndical par leur intermédiaire n'est donc pas aisé.

La solution n'est toutefois pas forcément dans l'appareil officiel des structures syndicales au niveau international : elle devrait plutôt, tout comme a su le faire le mouvement altermondialiste, naître de projets et de luttes communes, c'est à dire d'expériences et d'inspirations communes. Ainsi, la mondialisation syndicale passera peut-être par la création d'un réseau international des syndicats qui à ce jour, aspirent à un monde meilleur, plus solidaire et social. Un autre monde, dans lequel le capitalisme serait dépassé au profit de nouvelles formes de rapports économiques.

4 Conclusion

Que peut-on faire face à un phénomène d'une telle ampleur, comment agir sur la mondialisation, ici comme ailleurs, à Genève comme sur nos lieux de travail ? La question est légitime tant il peut paraître illusoire de pouvoir influencer seul ou en petit groupe une évolution planétaire et bien ancrée dans notre réalité quotidienne.

Au regard des éléments que cette brochure soulève, on pourrait penser que le processus de mondialisation néolibérale est à tel point avancé qu'aucun autre modèle de développement ne pourrait venir le supplanter. Toutefois, il faut mettre cette évolution en perspective et constater la rapidité avec laquelle la contestation altermondialiste s'est organisée. Il y a 15 ans, personne n'aurait pu prédire ce qui allait se passer. Aujourd'hui, force est de constater que ce sont les mobilisations de rue qui ont fait capoter Seattle, l'organisation des pays en développement qui ont (en partie) bloqué la négociation de l'accord de l'OMC sur l'agriculture à Cancun dernièrement.



Les choses ne sont donc pas si inéluctables, la mondialisation pourrait changer de visage. Rappelons que, dans l'absolu, la mondialisation est profitable. Il faut toutefois entendre par là une mondialisation sociale et solidaire qui se traduirait par la libre circulation des valeurs, des biens et des personnes sur un plan mondial.

Cette mondialisation doit alors placer l'être humain en son centre et viser son développement social, économique et culturel. Au niveau économique, la voie du bilatéralisme n'est par ailleurs pas souhaitable puisqu'elle ouvrirait la porte aux inégalités de traitement et au abus les plus honteux des grandes puissances, économiques comme étatiques. C'est de la mondialisation économique qui ne

sert que les intérêts d'un petit nombre au détriment de la très grande majorité de la planète que nous ne voulons pas.

Il faut donc travailler ensemble à la recherche d'alternative, de modes de vie et de comportement au quotidien qui permettent peu à peu de redéfinir

la mondialisation sur des bases non plus imposées d'en haut mais décidées par le plus grand nombre.

Il faut ainsi comprendre le désir d'un autre monde, tant sur le plan mondial qu'au sein même de notre société. Abus, inégalités et exclusions fabriqués par la mondialisation sont davantage le fait des politiques économiques libérales que d'une évolution naturelle. En Suisse, à Genève comme partout ailleurs en Europe, le vrai visage de la mondialisation, ce sont les coupes dans les budgets de l'Etat, les exemptions fiscales du capital, les libéralisations des marchés publics et le démantèlement des acquis sociaux. Ces attaques-là se sont intensifiées ces dernières années et, lorsqu'elles sont contrecarrées, cherchent leur justification en avançant les conditions difficiles du marché et de la concurrence internationale mondialisée.

Lutter contre la mondialisation, c'est donc se mobiliser chez nous pour un monde plus juste. C'est faire en sorte que les salarié-e-s s'accaparent à nouveau leurs droits, notamment au sein des entreprises, et reprennent conscience de la force du collectif. Le sentiment d'impuissance doit être surpassé au profit d'une mobilisation accrue et d'une volonté commune de rupture par rapport au modèle actuel. Cela consiste non seulement en la défense

de nos acquis sociaux, mais surtout en la lutte pour de nouveaux droits, pour une meilleure organisation du travail, un renforcement des législations et un renforcement des droits des salarié-e-s.

Luttons pour de nouvelles conventions collectives, luttons pour la régularisation des sans-papier, pour des conditions de travail plus dignes !

Syndicalement, le SIT doit également continuer à s'investir et développer son travail international. Par sa commission internationale, mais également par un engagement soutenu au sein du Forum social lémanique, nous contribuons quotidiennement à tisser le réseau d'organisations et de syndicats qui aspirent aux mêmes valeurs de changement.

Nous devons enfin rester vigilants quant au respect élémentaire des droits fondamentaux. Au Sud, certainement, mais également dans nos pays. Le renforcement de la démocratie et la promotion des droits et des libertés est un combat auquel les syndicats sont rompus.

Droit de grève, droit de manifestation, liberté syndicale, autant de principes essentiels qui peuvent être attaqués.

Soyons attentifs, car, à chaque fois qu'un système vacille, c'est la démocratie qui reçoit le premier coup d'estoc.

Pour en savoir plus...sur internet :

Les syndicats:

Confédération mondiale du travail	www.cmt-wcl.org
Confédération internationale des syndicats libres	www.cisl.org
Fédération syndicale mondiale	www.wftu.cz

Les associations militantes

Attac	www.attac.org
Attac France	www.attac.fr
Forum social lémanique	www.forumsociallemanique.org
Déclaration de Berne	www.ladb.ch
Cetim	www.cetim.ch
Via Campesina	www.viacampesina.org
CADTM	www.cadtm.org
Fédération internationale des droits de l'homme	www.fidh.org

Les organisations internationales

Organisation internationale du travail	www.oit.org
Organisation des Nations Unies	www.un.org
Organisation mondiale du Commerce	www.wto.org
Banque mondiale	www.banquemondiale.org
Fond Monétaire international	www.imf.org

et encore:

Le monde diplomatique	www.monde-diplomatique.fr
Mondialisation, points de repères	www.mondialisation.com
Courrier international	www.courrierinternational.com
Alternatives internationales	www.alternatives-internationales.fr

Après plusieurs années d'engagement syndical contre les méfaits de la mondialisation, le SIT, par le biais de sa commission internationale, a voulu dresser dans cette brochure l'état actuel de ses réflexions sur la mondialisation. Enjeux, outils, événements-clef ou mécanismes économiques, il est important de décortiquer les différentes facettes de ce que l'on nomme aujourd'hui la mondialisation afin, non seulement de comprendre ses rouages, ses répercussions sur le monde du travail, mais également de permettre à chacun-e de se faire une idée précise sur la question. La mondialisation a volontairement été abordée sous l'angle syndical, raison pour laquelle certaines problématiques, bien que centrales dans sa compréhension, ont été mises de côté.

Cette brochure porte un regard critique et dénonciateur sur les rapports économiques internationaux d'aujourd'hui et l'augmentation sans cesse croissante des inégalités, entre les pays et au sein de ces mêmes pays. Elle met le doigt sur les méfaits des politiques néolibérales motivées par les uniques intérêts de l'économie privée, la liberté du marché, la spéculation boursière et l'amoindrissement des pouvoirs publics.

Cette brochure démontre enfin que la mondialisation telle qu'elle se présente n'est pas inéluctable. Le pouvoir de l'opinion publique, à travers les milliers d'organisations, syndicats et associations qui le structurent, croît sans cesse et s'élève aujourd'hui en véritable contre-pouvoir. Les pistes sont là, les alternatives également, ne reste plus qu'à en prendre conscience collectivement.

Cette brochure s'adresse à toutes les personnes qui croient encore que la mondialisation néolibérale ne les concerne pas.

Commission internationale du SIT, juin 2004